



232 Rue du Stade - 38890 MONTCARRA

Tél. 04.74.92.40.28

Fax 04.74.92.55.59

Adresse électronique : sie.montcarra@wanadoo.fr

**RAPPORT ANNUEL
SUR LE PRIX ET LA QUALITE
DU SERVICE
ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

2019

SOMMAIRE DU RAPPORT ANNUEL 2019 SUR LE SERVICE « ASSAINISSEMENT COLLECTIF »

PREAMBULE

p. 3

I. INDICATEURS TECHNIQUES

1° POPULATION, NOMBRE D'ABONNES & M3 FACTURES EN 2019 p. 4

2° SCHEMA DES RESEAUX p. 5

(descriptif pour chaque commune)

II. INDICATEURS FINANCIERS

1° PRIX DE L'ASSAINISSEMENT

1. Eléments composant la facture p. 15

2. Présentation de quittances d'assainissement p. 16

2° AUTRES INDICATEURS FINANCIERS

1. Recettes d'exploitation p. 18

2. Etat de la dette (P256.2) p. 19

3. Liste et montants des travaux réalisés pendant l'exercice 2019 p. 20

III. INDICATEURS DE PERFORMANCE

1. Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées (P.201.1) p. 21

2. Connaissance & gestion patrimoniale des réseaux de collecte
des eaux usées (P.202.2) p. 22

3. Taux moyen de renouvellement des réseaux(P.253.2) p. 23

4. Conformité de la collecte des effluents (P.203.3) p. 23

5. Conformité des équipements d'épuration (P.204.3) p. 24

6. Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P.206.3) p. 24

7. Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières
conformes à la réglementation (P. 206.3) p. 24

8. Montant des abandons de créances (P.207.0) p. 24

ANNEXES

1. Etat descriptif des réseaux

2. Etat de l'assainissement commune par commune

3. Etat des traitements eaux usées

PREAMBULE

Constitué par Arrêté Préfectoral en date du 27 avril 1954, le Syndicat intercommunal des eaux de la région de DOLOMIEU-MONTCARRA a élargi ses compétences à l'Assainissement par Arrêté Préfectoral du 22 juillet 1966. Il exerce la compétence assainissement depuis janvier 1996 et regroupe, pour le service Assainissement, les communes de :

LES AVENIERES VEYRINS-THUELLIN (partie THUELLIN)

DOLOMIEU

FAVERGES DE LA TOUR

MONTCARRA

ROCHETOIRIN

SAINT-CHEF

SAINT SORLIN DE MORESTEL

SALAGNON *

SERMERIEU *

SOLEYMIEU **

TREPT **

VASSELIN

VEZERONCE-CURTIN

VIGNIEU

* Par arrêté du 22 juillet 1966, les communes de SALAGNON et SERMERIEU ont adhéré au Syndicat.

** Par arrêté du 24 janvier 1994, les communes de TREPT et SOLEYMIEU ont adhéré au Syndicat.

Pour ces deux communes, le transfert effectif du service s'est fait le 01/01/2002.

- La Communauté de Communes Les Vals du Dauphiné (Les Vallons de la Tour avant le 01/01/2017)) gère le service Assainissement (collectif et individuel) pour les communes de CESSIEU, LA CHAPELLE DE LA TOUR, ST JEAN DE SOUDAIN et LA TOUR DU PIN depuis le 01 janvier 2002.

- La Communauté d'Agglomération des Portes de l'Isère (CAPI) gère le service Assainissement (collectif et individuel) de la partie MONTCEAU de la commune de RUY-MONTCEAU depuis le 01 janvier 2014.

- Le 31/12/2019, le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de Dolomieu-Montcarra et le Syndicat Intercommunal des Eaux du Lac de Moras ont fusionnés pour créer le Syndicat des Eaux de la Plaine et des Collines du Catelan (SEPECC), syndicat mixte fermé à la carte composé de 3 membres (3 EPCI) et desservant le territoire de 23 communes (18 communes pour la compétence assainissement).

I. INDICATEURS TECHNIQUES

1°. POPULATION, NOMBRE D'ABONNEMENTS & M3 FACTURES EN 2019 (D201.0)

Suivant Rôle des Services d'Eau et d'Assainissement du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019.

COMMUNES	POPULATION Desservie estimée	Nb D'ABONNES raccordés au réseau	M3 FACTURES
CESSIEU (secteur « Le Bois »)	<i>Gestion par la Cté de Communes Les Vals du Dauphiné</i>		
LA CHAPELLE DE LA TOUR (partie haute)	<i>Gestion par la Cté de Communes les Vals du Dauphiné</i>		
DOLOMIEU	1.565	712	61 611
FAVERGES DE LA TOUR	609	284	27 913
MONTCARRA	415	206	17 352
RUY-MONTCEAU (Montceau)	<i>Gestion par la CAPI</i>		
ROCHETOIRIN (partie haute)	641	304	29 609
SAINT-CHEF	1.620	687	70 684
SAINT JEAN DE SOUDAIN	<i>Gestion par la Cté de Communes Les Vals du Dauphiné</i>		
ST SORLIN DE MORESTEL	199	89	5 170
SALAGNON	849	359	34 537
SERMERIEU	808	376	30 014
SOLEYMIEU + Blanchisserie + Courtenay*	654	336	87 710
LES AVENIERES VEYRINS- THUELLIN (Thuellin)	323	154	12 651
LA TOUR DU PIN (partie haute)	<i>Gestion par la Cté de Communes les Vals du Dauphiné</i>		
TREPT	1.826	854	75 334
VASSELIN	294	139	11 005
VEZERONCE-CURTIN	1.346	609	61 893
VIGNIEU	641	274	30 342
TOTAUX	11.790	5 383	555 825

* Blanchisserie : 51.166 m³ / Courtenay : 9.095 m³

2°. SCHEMA DES RESEAUX (Annexes 1 et 2)

1. Commune de CESSIEU (Secteur du Bois)

Sur cette partie de commune, il n'existe pas de réseau d'Assainissement, les habitations possèdent un système d'assainissement autonome.

Depuis le 01/01/2002, la gestion du service assainissement (collectif et individuel) est confiée à la Communauté de Communes Les Vallons de la TOUR (Les Vals du Dauphiné depuis le 1/1/2017).

2. Commune de la CHAPELLE DE LA TOUR (partie haute)

Depuis le 01/01/2002, la gestion du service assainissement (collectif et individuel) est confiée à la Communauté de Communes Les Vallons de La TOUR (Les Vals du Dauphiné depuis le 1/1/2017).

3. Commune de DOLOMIEU

La commune dispose d'un réseau de 17 187 ml qui dessert 712 logements sur un total de 1 421 (soit 50,10 %).

Le réseau est composé de :

- 6 410 ml de collecteurs unitaires de 250 à 500 mm de diamètre,
- 8 824 ml de collecteurs eaux usées de 200 mm de diamètre,
- 1 953 ml de conduites de refoulements de 75 à 125 mm de diamètre.

Une station d'épuration de type « boues activées », était implantée jusqu'à décembre 2019 au lieu-dit Corre, elle traitait les effluents avant rejet dans le ruisseau du Pommaret. Cet ouvrage avait une capacité de 1000 Eq.hab.

La station étant sous-dimensionnée et ne respectant plus l'arrêté du 21 juillet 2015, cette dernière a été court-circuitée et remplacée par un poste de refoulement. Une conduite de refoulement de 902 ml a été posée en 2019 qui rejette les effluents dans un collecteur de transit qui relie Dolomieu à la nouvelle station d'épuration de Vézeronce-Curtin qui est de type boues activées.

4. Commune de FAVERGES DE LA TOUR

La commune dispose d'un réseau de 6 665 ml qui dessert 284 logements sur un total de 647 (soit 43,89 %).

Le réseau est composé de :

- 310 ml de collecteurs unitaires de 300 mm de diamètre,
- 5 395 ml de collecteurs eaux usées de 200 mm de diamètre,
- 960 ml de refoulement de 75 mm de diamètre.

En 1997, un collecteur de 250 mm de diamètre a été établi entre la station d'épuration existante et le réseau du SIEA des Abrets à la BATIE MONGASCON. Cette liaison a permis l'abandon de la station de FAVERGES, devenue obsolète, et le traitement des effluents à la station d'épuration des Nappes située sur la commune de LES AVENIERES VEYRINS-THELLIN.

5. Commune de MONTCARRA

La commune dispose d'un réseau de 7 797 ml qui dessert 206 logements sur un total de 263 (soit 78,33 %).

Le réseau est composé de :

- 910 ml de collecteurs unitaires de 300 mm de diamètre,
- 6 887 ml de collecteurs eaux usées de 200 mm de diamètre.

Un lagunage, construit en 2002, composé de trois bassins de 2000 m², 1000 m² et 1000 m², d'une capacité de 400 éq. hab, traite les effluents de 206 abonnés de Montcarra et 12 abonnés de St Chef (soit 426 éq. hab au total). Le rejet se fait dans le ruisseau de Laval. Le lagunage ayant atteint sa capacité nominale, il y a lieu de prévoir à courte échéance une augmentation de la capacité de traitement (transformation en filtre à sable planté de roseaux).

6. Commune de RUY-MONTCEAU (partie MONTCEAU)

Depuis le 01/01/2007, la compétence assainissement (collectif et individuel) est reprise par la Communauté d'agglomération des Portes de l'Isère (C.A.P.I.).

La gestion effective du réseau par la C.A.P.I. est assurée depuis le 01/01/2014.

7. Commune de ROCHETOIRIN (partie haute)

La commune dispose de deux réseaux distincts, d'une longueur globale de 7 145 ml, qui desservent 304 logements sur un total de 463 (soit 65,66 %).

- 1) Le réseau du village, d'une longueur de 4 790 ml, composé de :
 - 660 ml de collecteurs unitaires de 300 mm de diamètre,
 - 3 950 ml de collecteurs eaux usées de 200 mm de diamètre,
 - 180 ml de conduites de refoulement de 75 mm de diamètre.

Le traitement des effluents se fait au niveau d'un lagunage naturel construit en 1987 au lieu-dit Romanèche. Il est composé de 3 bassins de 2 250 m², 1 125 m² et 1 125 m² et a une capacité de 450 éq.hab. Le rejet des eaux épurées se fait dans le ruisseau de la Garenne.

- 2) Le réseau de Reculfort et du Mollard, d'une longueur de 2 355 ml, composé de :
- 2 205 ml de collecteurs eaux usées de 200 mm de diamètre.
 - 150 ml de conduites de refoulement de 53 mm de diamètre.

Le traitement des effluents se fait par un filtre à sable planté de roseaux implanté au lieu-dit Pré Morant. L'ouvrage, composé de deux massifs filtrants de 225 m² et 150 m², est dimensionné pour 200 éq.hab. Le rejet des eaux épurées se fait dans le ruisseau qui longe la RD 54 en direction de MONTCARRA.

8. Commune de ST CHEF

La commune dispose de trois réseaux distincts, d'une longueur globale de 19 285 ml, qui desservent 687 logements sur un total de 1 534 (soit 44,78 %).

- 1) Le réseau de Chamont et du Mollard, d'une longueur de 7 195 ml, composé de :
- 6 015 ml de collecteurs eaux usées de 200 et 300 mm de diamètre,
 - 1 180 ml de conduites de refoulement de 90 mm de diamètre.

Ce réseau est raccordé au collecteur de transit de la plaine du Catelan au niveau du carrefour du Rondeau. Le traitement des effluents se fait à la station d'épuration de ST MARCEL BEL ACCUEIL qui a une capacité de 9 500 éq.hab. Les eaux épurées sont rejetées dans le canal du Catelan (affluent de la Bourbre).

- 2) Le réseau du village et d'Arcisse, d'une longueur de 11 810 ml, composé de :
- 4 370 ml de collecteurs unitaires de 250 à 400 mm de diamètre,
 - 6 890 ml de collecteurs eaux usées de 200 mm de diamètre,
 - 550 ml de conduites de refoulement de 90 mm de diamètre.

Le traitement des effluents se fait au niveau d'un lagunage naturel construit en 1982 au lieu-dit Les Guillaux. Il est composé de trois bassins de 5 000 m², 2500 m² et 2500 m². Sa capacité est de 1000 éq.hab. et le rejet des eaux épurées se fait dans le ruisseau du Ver.

Le lagunage, ayant atteint et dépassé sa capacité nominale, sera abandonné en 2021 pour être remplacé par un collecteur de transit en direction de la station d'épuration de la plaine du Catelan via le réseau du hameau de Chamont.

- 3) Le réseau du Royolet, composé de 280 ml de collecteurs eaux usées, raccordé au réseau de la commune de MONTCARRA.
- Le traitement des effluents se fait au niveau du lagunage de MONTCARRA avec un rejet dans le ruisseau de Laval.

9. Commune de ST JEAN DE SOUDAIN (partie haute)

Depuis le 01/01/2002, la gestion du réseau de la commune est assurée par la Communauté de Communes Les Vallons de La TOUR (Les Vals du Dauphiné depuis le 1/1/2017).

10. Commune de ST SORLIN DE MORESTEL

La commune dispose d'un réseau, d'une longueur de 6 407 ml, qui dessert 89 logements sur un total de 283 (soit 31,45 %).

Le réseau est composé de :

- 6 407 ml de collecteurs eaux usées de diamètre 200 à 400 mm.

En 2006, un collecteur de transit de 1732 ml a été mis en service pour conduire les effluents de ST SORLIN vers le réseau de VEZERONCE-CURTIN.

Le traitement des effluents de la commune se faisait jusqu'à fin 2019 au niveau du lagunage de VEZERONCE-CURTIN.

Cet ouvrage devenu sous-dimensionné a été supprimé en 2019. Un réseau de transit a été créé pour amener les effluents à la nouvelle station d'épuration de Vézeronce de capacité nominal 5 030 EH en aval de l'ancien lagunage au lieu-dit Pillardin.

11. Commune de SALAGNON

La commune dispose d'un réseau de 12 588 ml qui dessert 359 logements sur un total de 594 (soit 60,44 %).

Le réseau est composé de :

- 320 ml de collecteurs unitaires de 200 mm de diamètre,
- 10 257 ml de collecteurs eaux usées de diamètre 200 mm à 300 mm,
- 2 011 ml de conduites de refoulement de diamètre 75 à 150 mm.

Les effluents de SALAGNON sont traités au niveau de la station d'épuration de la Plaine du Catelan, implantée au lieu-dit La Prison, sur le territoire de la commune de ST MARCEL BEL ACCUEIL.

12. Commune de SERMERIEU

La commune dispose d'un réseau d'une longueur de 10 656 ml qui dessert 376 logements sur un total de 771 (soit 48,77 %)

Le réseau est composé de :

- 2 124 ml de collecteurs unitaires de 250 à 400 mm de diamètre,
- 7 206 ml de collecteurs eaux usées de 200 mm de diamètre,
- 1 326 ml de conduites de refoulement de 75 mm de diamètre.

Un lagunage construit en 1993 au lieu-dit Les Charmillères, traite les effluents en provenance du village. Il est composé de trois bassins de 2500 m², 1250 m² et 1250 m², et a une capacité de 500 éq.hab.

Après épuration, les eaux traitées sont évacuées dans le ruisseau des Léchères.

Les secteurs de Sésin et des Sables sont raccordés au réseau de la commune de Salagnon.

En 2013, un collecteur de transit entre le village et le poste de Sésin a été mis en service pour supprimer à terme le lagunage qui atteint sa capacité nominale.

Dans un premier temps, seuls les effluents du hameau de Collonges sont dirigés vers le poste de Sésin, puis vers la station d'épuration de la Plaine du Catelan à ST MARCEL BEL ACCUEIL via le réseau du chemin des Sables à SALAGNON.

Dans un deuxième temps, lorsque des travaux d'élimination des eaux parasites auront été réalisés, tous les effluents eaux usées du village seront dirigés vers Sésin et la station d'épuration de la Plaine du Catelan. Le lagunage pourra alors être supprimé.

13. Commune de SOLEYMIEU

La commune dispose d'un réseau de 13 581 ml qui dessert 336 logements sur un total de 397 (soit 84,63%).

Le réseau a été mis en place progressivement depuis 1997 ; il est composé de :

- 12 510 ml de collecteurs eaux usées,
- 1 071 ml de conduites de refoulement.

La station d'épuration de la Plaine du Catelan implantée sur la commune de ST MARCEL BEL ACCUEIL traite les effluents de SOLEYMIEU.

14. Commune de la TOUR DU PIN (partie haute)

Depuis le 01/01/2002, la gestion des réseaux de la commune est assurée par la Communauté de Communes Les Vallons de la TOUR (Les Vals du Dauphiné depuis le 1/1/2017).

15. Commune de TREPT

La commune dispose d'un réseau de 24 418 ml qui dessert 854 logements sur un total de 985 (soit 86,70 %)

Le réseau est composé de :

- 2 068 ml de collecteurs unitaires de 300 à 800 mm de diamètre,
- 21 033 ml de collecteurs eaux usées de diamètre 200 à 300 mm,
- 1 317 ml de conduites de refoulement de 60 à 150 mm de diamètre.

La station d'épuration de TREPT, devenue obsolète, a été abandonnée en 2001. Le réseau est raccordé au collecteur de transit de la Plaine du Catelan avec un traitement des effluents à la station d'épuration de ST MARCEL BEL ACCUEIL.

En 2015, un programme important d'élimination d'eaux parasites et de mise en séparatif du réseau du village a été réalisé, permettant de supprimer un déversoir d'orages (D01) sous le village et de réduire d'une manière importante le rejet dans le collecteur de transit de la Plaine du Catelan.

Entre 2016 et 2019, un programme important de mise en séparatif du réseau « rue de la Gare » et « route de Crémieu » a été réalisé.

Progressivement les réseaux unitaires du village seront réhabilités (élimination d'eaux parasites, mise en séparatif) pour limiter au maximum le débit à traiter au niveau de la station d'épuration du CATELAN.

16. Commune de VASSELIN

La commune dispose d'un réseau de 6 042 ml qui dessert 139 logements sur un total de 220 (soit 63,18%)

Le réseau est composé de :

- 480 ml de collecteurs unitaires de diamètre 300 mm,
- 4 975 ml de collecteur eaux usées de diamètre 200 mm.
- 587 ml de conduites de refoulement de diamètre 80 mm.

Les effluents étaient jadis traités dans un lagunage implanté au lieu-dit « Les Marais » au Nord du village. Après la mise en séparatif d'une grande partie du réseau de Vasselin, un poste de refoulement a été implanté en 2019 en lieu et place du lagunage.

Les effluents sont désormais refoulés en limite du bourg, et s'écoulent ensuite gravitairement via un réseau de transit jusqu'à Vézeronce-Curtin pour être traité à la nouvelle station d'épuration de Vézeronce-Curtin qui est de type boues activées.

17. Commune de LES AVENIERES VEYRINS-THUELLIN (Partie THUELLIN)

La commune dispose d'un réseau de 7 611 ml qui dessert 154 logements sur un total de 232 (soit 66,38 %).

Le réseau est composé de :

- 6 511 ml de collecteurs eaux usées de 200 mm de diamètre,
- 1 100 ml de conduites de refoulement de 75 mm de diamètre.

En 2006 un collecteur de transit de 2 800 ml a été mis en service pour ramener les effluents de THUELLIN vers l'ancienne station d'épuration de VEYRINS, puis vers la

station des Nappes aux AVENIERES VEYRINS-THUELLIN gérée par le S.I.E.A. des Abrets.

18. Commune de VEZERONCE-CURTIN

La commune dispose de trois réseaux distincts d'une longueur globale de 17 733 ml qui desservent 609 logements sur un total de 949 (soit 64,17 %).

1). Partie Village :

Le réseau du village, d'une longueur de 13 823 ml est composé de :

- 890 ml de collecteurs unitaires de 300 mm de diamètre,
- 12 083 ml de collecteurs eaux usées de 200 à 300 mm de diamètre,
- 850 ml de conduites de refoulement de 75 mm de diamètre.

En 1990, un collecteur de transit avec déversoir d'orage a été construit le long de la rivière « Braille » pour amener les effluents collectés vers un lagunage implanté au lieu-dit le Cholard. Cet ouvrage devenu sous-dimensionné a été supprimé en 2019. Un réseau de transit a été créé pour amener les effluents à la nouvelle station d'épuration de Vézeronce de capacité nominal 5 030 EH en aval de l'ancien lagunage au lieu-dit Pillardin.

La station mise en service en novembre 2019 est de type boue activées, les eaux traitées sont rejetées dans la rivière Braille. La STEP traite les effluents des communes de Dolomieu, St Sorlin de Morestel, Vasselin et Vézeronce-Curtin

2). Partie CURTIN

Un collecteur unitaire de 400 ml de long environ traverse la partie Nord-Ouest du village et recueille au passage les effluents de 9 maisons riveraines pour les conduire dans un fossé au lieu-dit « Sous Verchère ».

Le collecteur de CURTIN, qui se rejette dans le milieu naturel sans traitement préalable, sera raccordé, à court terme, sur la nouvelle station d'épuration de VEZERONCE-CURTIN.

3). Hameau de CHARRAY

Un réseau « Eaux Usées » de type séparatif (3 510 ml) est en place sur l'ensemble du hameau de Charray, avec un traitement par lagunage en bordure de la rivière « Braille ». Cet ouvrage, constitué de trois bassins de 2000 m², 1000 m², 1000 m², a une capacité de 400 éq.hab.

19. Commune de VIGNIEU

La commune dispose de deux réseaux distincts d'une longueur globale de 7 950 ml qui desservent 274 logements sur un total de 444 (soit 61,71%).

1). Partie village et le Munard

Le réseau d'une longueur de 4540 ml, est composé de :

- 840 ml de collecteurs unitaires de 300 à 500 mm de diamètre,
- 3700 ml de collecteurs eaux usées de 200 mm de diamètre.

Le traitement des effluents est assuré depuis 2010 par un filtre à sable planté de roseaux implanté lieu-dit le Moulin. Sa capacité est de 650 éq.hab. et son rejet est infiltré sur place.

2). Quartiers du Rual et de la Rivoire

Situés à 1500 mètres au Nord-Ouest du village, ces quartiers sont desservis par un réseau séparatif de 3 410 ml de longueur raccordé à un lagunage. Cet ouvrage, implanté au lieu-dit « Grand Pré », a une capacité de 150 éq.hab. Après traitement, le rejet se fait dans le ruisseau du Ver.

Il est nécessaire de prévoir une augmentation de capacité du traitement. Le schéma directeur d'assainissement établi par le bureau d'études SEDic préconise une transformation du lagunage en filtre à sable planté de roseaux.

20. Assainissement de la Plaine du CATELAN

- Un collecteur de transit (EST) évacue les effluents des communes de SALAGNON , SOLEYMIEU (Hameaux de Couvaloup, Sablonnières, Montgaudet et les Roches), COURTENAY (Hameau de Tirieu) et SERMERIEU (hameaux de Colonge de Sésin et des Sables).
- Un collecteur de transit (OUEST) évacue les effluents des communes de TREPT (hameaux de Cozance, Serrières et la Sorbière) et SOLEYMIEU (secteur du village).

Les deux collecteurs de transit se rejoignent sur la R.D. 54 à ST CHEF en bordure du CATELAN (à proximité des établissements Fumeterre). A la jonction, les effluents sont repris et dirigés vers la station d'épuration de la plaine du CATELAN implantée au lieu-dit « La Prison » sur le territoire de la commune de ST MARCEL BEL ACCUEIL.

La station d'épuration de la Plaine du CATELAN a été mise en service le 18/09/2001 et a doublé sa capacité en 2019. Ses caractéristiques techniques sont les suivantes :

- Capacité :	9.500 équivalents-habitants
- Volume journalier :	1515 m ³
- Débit moyen sur 24 heures :	63 m ³ /h
- Débit de pointe :	187 m ³ /h
- D.B.O. journalière :	570 Kg/j
- D.C.O. journalière :	1140 Kg/j
- M.E.S.T. journalière :	665 Kg/j

Après épuration, les eaux sont rejetées dans le canal du Catelan.

Les boues produites sont épandues sur les terres agricoles suivant un plan d'épandage approuvé par les services de l'Etat.

La station d'épuration appartient au Syndicat intercommunal des eaux de la Région de DOLOMIEU-MONTCARRA (Syndicat des Eaux de la Plaine et des Collines du Catelan depuis le 01/01/2020) qui en assure la gestion et l'entretien.

La station d'épuration traite les effluents de cinq communes du S.I.E. de DOLOMIEU-MONTCARRA (SOLEYMIEU, SALAGNON, SERMERIEU, TREPT, ST CHEF), trois communes du S.I.E. du Lac de MORAS (ST MARCEL BEL ACCUEIL, VENERIEU, ST HILAIRE DE BRENS) et une partie de la commune de COURTENAY (hameau de Tirieu).

21. Assainissement de la STEP de Vézeronce-Curtin

- Un collecteur de transit (EST) évacue les effluents des communes de DOLOMIEU et SAINT SORLIN DE MORESTEL.
- Un collecteur de transit (OUEST) évacue les effluents de la commune de VASSELIN.

Les deux collecteurs de transit rejoignent le réseau d'assainissement du village de Vézeronce. Les effluents des transits ainsi que ceux du village de Vézeronce sont acheminés au lieu-dit « Le Pillardin » sur la commune de Vézeronce-Curtin.

La station d'épuration de Vézeronce a été mise en service le 15/11/2019. Ses caractéristiques techniques sont les suivantes :

- Capacité :	5.030 équivalents-habitants
- Volume journalier :	755 m ³
- Débit moyen sur 24 heures :	35 m ³ /h
- Débit de pointe :	86 m ³ /h
- D.B.O. journalière :	302 Kg/j
- D.C.O. journalière :	679 Kg/j
- M.E.S.T. journalière :	453 Kg/j

Après épuration, les eaux sont rejetées dans la rivière Braille.

Les boues produites sont épanchées sur les terres agricoles suivant un plan d'épandage approuvé par les services de l'Etat.

La station d'épuration appartient au Syndicat intercommunal des eaux de la Région de DOLOMIEU-MONTCARRA (Syndicat des Eaux de la Plaine et des Collines du Catalan depuis le 01/01/2020) qui en assure la gestion et l'entretien.

La station d'épuration traite les effluents de quatre communes du S.I.E. de DOLOMIEU-MONTCARRA (DOLOMIEU, VASSELIN, SAINT-SORLIN DE MORESTEL et VEZERONCE-CURTIN).

II. INDICATEURS FINANCIERS

1° PRIX DE L'ASSAINISSEMENT

1. Éléments composant la facture

La facturation de l'assainissement assurée par le Syndicat est du type « BINOME » : elle comporte une partie fixe : l'abonnement et une partie variable selon la consommation.

La Cté de Communes des Vals du Dauphiné a défini pour les trois communes non exploitées par le SYNDICAT (LA CHAPELLE DE LA TOUR, SAINT JEAN DE SOUDAIN, LA TOUR DU PIN) le montant de la redevance pour 2019.

Depuis le 01/07/2014, les abonnés assujettis à l'assainissement de la commune de MONTCEAU sont facturés directement par la C.A.P.I.

La période de facturation s'étend du 1^{er} juillet au 30 juin de l'année suivante. Auparavant votés par période de facturation, les tarifs sont établis, depuis 2016, pour l'année civile.

La délibération fixant les tarifs interviendra obligatoirement avant le 1^{er} janvier de l'année suivante, un tarif ne pouvant être rétroactif. Elle est adressée au contrôle de légalité en Préfecture et affichée au Syndicat. Elle est également transmise à chaque Mairie et EPCI adhérents.

Pour l'exercice 2019, la période de facturation allait du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019. La période de consommation était comprise entre les deux relevés de compteurs de 2018 et de 2019.

La délibération de notre Comité Syndical a été prise en séance du 15/12/2017 pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 et en séance du 27/04/2018 pour la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019.

En raison de la fusion du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de Dolomieu-Montcarra et du Syndicat Intercommunal des Eaux du Lac de Moras et de la création du Syndicat des Eaux de la Plaine et des Collines du Catelan, les tarifs 2020 n'ont pu être votés que le 29 janvier 2020 et s'appliquent à compter du 01/02/2020. Du 01/01/2020 au 31/01/2020 ce sont les tarifs 2019 du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de Dolomieu-Montcarra qui s'appliquent sur le territoire de l'ancien SIEDM.

MONTANT DE LA REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT :

EUROS HT	Période de Facturation du 1/1/19 au 31/01/20	Période de Facturation du 1/2/20 au 31/12/20
ABONNEMENT ANNUEL	83,79	97,20
PRIX AU M ³	1,71	1,98

2. Présentation de quittances d'assainissement calculées avec les prix pratiqués :

2a) QUITTANCE ANNUELLE TARIFS 2019 - base 120 m³ - (D204.0)

	PRIX UNITAIRE	POUR UNE CONSOMMATION DE 120 M ³		
		H.T.	T.V.A.	TOTAL T.T.C.
ABONNEMENT ANNUEL	83,79	83,79	8,38	92,17
CONSOMMATION	1,71	205,20	20,52	225,72
REDEV. MODERN. RES.	0,15	18,00	1,80	19,80
TOTAL		306,99	30,70	337,69

Prix TTC pour l'assainissement collectif : $\frac{337,69}{120}$ soit **2,81 €/m³** rejeté

2b) QUITTANCE ANNUELLE TARIFS à compter du 01/02/2020- base 120 m³ - (D204.0)

	PRIX UNITAIRE	POUR UNE CONSOMMATION DE 120 M ³		
		H.T.	T.V.A.	TOTAL T.T.C.
ABONNEMENT ANNUEL	97,2	97,20	9,72	106,92
CONSOMMATION	1,98	237,60	23,76	261,36
REDEV. MODERN. RES.	0,15	18,00	1,80	19,80
TOTAL		352,80	35,28	388,08

Prix TTC pour l'assainissement collectif : $\frac{388,08}{120}$ soit **3,23 €/m³** rejeté

Les redevances d'Assainissement sont facturées suivant le volume d'eau consommé par chaque abonné.

Les redevances d'assainissement de LA CHAPELLE DE LA TOUR, SAINT JEAN DE SOUDAIN et LA TOUR DU PIN, encaissées par le SYNDICAT suivant les consommations d'eau, ont été reversées intégralement à la Cté de Communes Les Vals du Dauphiné en 2019.

REDEVANCE « Modernisation des réseaux de collecte »

Cette redevance a été instaurée par la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques n° 2006-1772 du 30/12/2006.

Les consommations d'eau concernées par cette redevance sont celles soumises à la fois à la redevance pour pollution domestique et à la redevance d'assainissement.

2° AUTRES INDICATEURS FINANCIERS

1. RECETTES D'EXPLOITATION

TYPE DE RECETTE (montant H.T)	EXERCICE 2018	EXERCICE 2019
1) Facturation		
Redevance eaux usées usage domestique *	948 410,96 €	1 624 072,58 €
Redevance eaux usées usage non domestique	66 706,21 €	78 921,13 €
<i>Produits qui auraient dus être rattachés</i>	250 000,00 €	- 250 000,00 €
Prise en charge des matières de vidange des fosses	5 812,50 €	2 700,00 €
Effluents importés (Courtenay)	12 290,05 €	14 022,77 €
Sous total recettes de facturation	1 033 219,72 €	1 719 716,48 €
<i>Sous total recettes de facturation si produits rattachés</i>	<i>1 283 219,72 €</i>	<i>1 469 716,48 €</i>
2) Autres recettes		
Recettes de raccordement (PFAC)**	123 109,98 €	208 625,00 €
Primes de l'Agence de l'Eau (primes d'épuration)	38 776,66 €	35 984,56 €
Contribution au titre des eaux pluviales	15 669,48 €	- €
Travaux facturés pour branchements neufs	66 392,85 €	98 936,39 €
Sous total autres recettes	243 948,97 €	343 545,95 €
Total recettes	1 277 168,69 €	2 063 262,43 €
<i>Total recettes produits si produits rattachés</i>	<i>1 527 168,69 €</i>	<i>1 813 262,43 €</i>

*dont 203.168,31 € H.T. reversés à la Cté de Communes des Vals du Dauphiné en 2019, 210.494,75 € H.T. en 2018.

**La Participation pour Raccordement à l'Egout a été remplacée à compter du 1^{er} juillet 2012 par la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (cf délibérations n° 4 du 29/6/2012 et n° 9 du 24/05/2013). La PFAC est justifiée, comme la PRE, par l'économie réalisée en évitant « une installation d'évacuation ou d'épuration individuelle réglementaire », mais aussi « la mise aux normes d'une telle installation ».

2. ETAT DE LA DETTE (P256.2)

Date : 26/05/2020 10:18

Endettement pluriannuel

ASS - SIE DOLOMIEU MONTCARRA

Budget : Tous les budgets - Période : du 01/01/2019 au 31/12/2036 - Sans prise en compte des emprunts simulés.

Exercice	Annuité	Intérêts	Capital	Frais TTC	Commissions TTC	Capital restant dû
2019	1 186 291,24 €	312 347,15 €	873 944,09 €	0,00 €	0,00 €	11 619 387,68 €
2020	1 186 785,16 €	299 897,32 €	886 887,84 €	0,00 €	0,00 €	13 230 443,59 €
2021	1 178 000,54 €	295 524,87 €	882 475,67 €	0,00 €	0,00 €	12 343 555,75 €
2022	1 169 242,16 €	271 765,85 €	897 476,31 €	0,00 €	0,00 €	11 461 080,08 €
2023	1 160 483,30 €	247 355,21 €	913 128,09 €	0,00 €	0,00 €	10 563 603,77 €
2024	1 113 237,66 €	222 281,72 €	890 955,94 €	0,00 €	0,00 €	9 650 475,68 €
2025	1 159 005,34 €	198 201,37 €	960 803,97 €	0,00 €	0,00 €	8 759 519,74 €
2026	949 103,60 €	172 321,12 €	776 782,48 €	0,00 €	0,00 €	7 798 715,77 €
2027	941 496,74 €	151 443,15 €	790 053,59 €	0,00 €	0,00 €	7 021 933,29 €
2028	800 512,34 €	129 973,97 €	670 538,37 €	0,00 €	0,00 €	6 231 879,70 €
2029	742 243,48 €	115 229,04 €	627 014,44 €	0,00 €	0,00 €	5 561 341,33 €
2030	734 635,32 €	101 742,62 €	632 892,70 €	0,00 €	0,00 €	4 934 326,89 €
2031	693 201,04 €	88 018,92 €	605 182,12 €	0,00 €	0,00 €	4 301 434,19 €
2032	673 688,02 €	75 250,41 €	598 437,61 €	0,00 €	0,00 €	3 696 252,07 €
2033	662 121,35 €	62 873,23 €	599 248,12 €	0,00 €	0,00 €	3 097 814,46 €
2034	654 526,77 €	50 350,63 €	604 176,14 €	0,00 €	0,00 €	2 498 566,34 €
2035	646 932,21 €	37 624,94 €	609 307,27 €	0,00 €	0,00 €	1 894 390,20 €
2036	615 837,68 €	24 687,50 €	591 150,18 €	0,00 €	0,00 €	1 285 082,93 €

3. LISTE ET MONTANTS en euros H.T. DES TRAVAUX REALISES
PENDANT L'EXERCICE 2019 :

Montant H.T. en €

- Structure générale :

• Extension de la station d'épuration du CATELAN (travaux et maîtrise d'œuvre)	1 374 375,33
• Etude préalable à la construction du transit de SAINT CHEF	7 666,00
• Transit DOLOMIEU-ST SORLIN (travaux et maîtrise d'œuvre)	994 011,00
• Transit VEZERONCE - vers STEP (travaux et maîtrise d'œuvre)	847 935,31
• Construction de la station d'épuration de VEZERONCE-CURTIN (travaux et maîtrise d'œuvre)	2 050 442,26
• Schémas directeurs d'assainissement des communes de SAINT CHEF, SALAGNON et SOLEYMIEU	19 916,85
- Commune de MONTCARRA :	
Etude préalable à la transformation du lagunage en filtre à sable planté de roseaux	4 878,84
- Commune de MONTCARRA :	
Mise en séparatif Rue des Fontaines, Rue du Stade, Chemin du Bidaud	128 547,67
- Commune de SAINT SORLIN DE MORESTEL :	
Mise en séparatif Les Cités	20 515,50
- Commune de TREPT :	
Mise en séparatif rue de la Gare	70 816,16
- Commune de VEZERONCE-CURTIN :	
Mise en séparatif rue des Diamantaires, rue des Fontainiers, Route des Alpes	17 821,70

TOTAL H.T. TRAVAUX REALISES EN 2019 : 5 536 926,62 €

III. INDICATEURS DE PERFORMANCES

1. TAUX DE DESSERTE PAR DES RESEAUX DE COLLECTE DES EAUX USEES (P 201.1)

Il est défini par l'arrêté du 2 mai 2007 comme le nombre d'abonnés du service public d'assainissement collectif rapporté au nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant de l'assainissement collectif dans l'agglomération d'assainissement au sens de l'article R.2224-6 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Communes	Nb d'abonnés 2019	Nb d'abonnés potentiels	Taux
DOLOMIEU	712	830	85,78%
FAVERGES DE LA TOUR	284	290	97,93%
MONTCARRA	206	200	103,00%
ROCHETOIRIN	304	310	98,06%
SAINT CHEF	687	840	81,79%
SAINT SORLIN DE MORESTEL	89	110	80,91%
SALAGNON	359	440	81,59%
SERMERIEU	376	480	78,33%
SOLEYMIEU	336	370	90,81%
THUELLIN	154	170	90,59%
TREPT	854	850	100,47%
VASSELIN	139	150	92,67%
VEZERONCE CURTIN	609	700	87,00%
VIGNIEU	274	300	91,33%
TOTAL	5383	6040	89,12%

2. CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX DE COLLECTE DES EAUX USEES (P 202.2) selon la réglementation au 31/12/2013

Cet indicateur a pour but d'évaluer le niveau de connaissance des réseaux de collecte des eaux usées et de suivre leur évolution, par le biais d'un système d'indices évoluant de 0 à 120.

Actions à conduire	Note ou taux	Points maxi	Points obtenus
VP.250 Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (<i>relèvement, refoulement, déversoir d'orage, ...</i>) et les points d'autosurveillance du réseau. (0 ou 1)	1	10	10
VP.251 Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellement des réseaux. (<i>En l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée.</i>) (0 ou 1)	1	5	5
Total des points pour l'existence et la mise à jour du descriptif détaillé		15	15
VP.252 Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques. (0 ou 1) - (10 points acquis si VP 252 et VP 254 = 1 et VP 253 ≥ 50%)	1	10	10
VP.253 Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres. (1 à 5 points)	80%	5	3
VP. 254 Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux. (<i>pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique</i>) (0 ou 1)	1		
VP. 255 Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose. (0 à 15 points)	80%	15	13
Total des points pour l'existence et la mise à jour du plan du réseau		30	26
VP.256 Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie. (0 à 15 points)	15	15	13
VP. 257 Localisation et description des ouvrages annexes (<i>relèvement, refoulement, déversoir d'orage, ...</i>) (0 ou 1)	1	10	10
VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existant sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées. (<i>En l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée.</i>) (0 ou 1)	1	10	10
VP.259 Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux. (0 ou 1)	1	10	10
VP.260 Localisation des interventions et travaux réalisés (<i>curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...</i>) pour chaque tronçon de réseau. (0 ou 1)	1	10	10
VP.261 Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau, assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent. (0 ou 1)	0	10	0
VP.262 Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (0 ou 1) (<i>programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans</i>)	1	10	10
TOTAL		120	104

3. Le taux moyen de renouvellement des réseaux (P253.2)

Ce taux nécessite une traçabilité de renouvellement sur cinq ans.

Le rapport 2019 présente cet indicateur pour la première année aussi, seul le linéaire de réseau renouvelé en 2019 est indiqué.

Etat des réseaux concernés

Année	Commune	Réseau	Linéaire en ml
2019	Montcarra	Rue des Fontaines	137
	Montcarra	Rue du Stade	50
	St Sorlin de Morestel	Les Cités	37
	Vasselin	Rue de la Forge	124
		TOTAL	348

Calcul du taux de renouvellement :

Taux = $\frac{\text{longueur cumulée de canalisations renouvelées au cours des 5 dernières années}}{\text{Longueur du réseau de desserte au 31/12/2019}} \times 100$

Ce taux n'est pas calculé en 2019.

4. CONFORMITE DE LA COLLECTE DES EFFLUENTS (P.203.3)

OUVRAGE DE TRAITEMENT	Conformité de la collecte des effluents en %	Charge entrante de DBO5 en kg/j
Station d'épuration - ST MARCEL BEL ACCUEIL	100	258,39
Lagunage - SAINT CHEF	0	71,23
Filtre à sable - VIGNIEU - Le Village	100	7,97
Lagunage - SERMERIEU	100	20,57
Lagunage - ROCHETOIRIN	0	15,73
Lagunage - VEZERONCE-CURTIN- Charray	100	8,27
Lagunage - MONTCARRA	0	16,12
CONFORMITE DE LA COLLECTE DES EFFLUENTS PONDEREE EN FONCTION DE LA CHARGE ENTRANTE DE DBO5	74,12	

Suivant leur capacité de traitement, tous les ouvrages ne sont pas concernés par cet indicateur.

5. CONFORMITE DES EQUIPEMENTS D'EPURATION (P. 204.3)

Les équipements d'épuration ne sont pas tous conformes (voir tableau en annexe 3).

6. CONFORMITE DE LA PERFORMANCE DES OUVRAGES D'EPURATION
(P. 205.3)

Les performances des ouvrages d'épuration ne sont pas toutes conformes (voir tableau annexe 3).

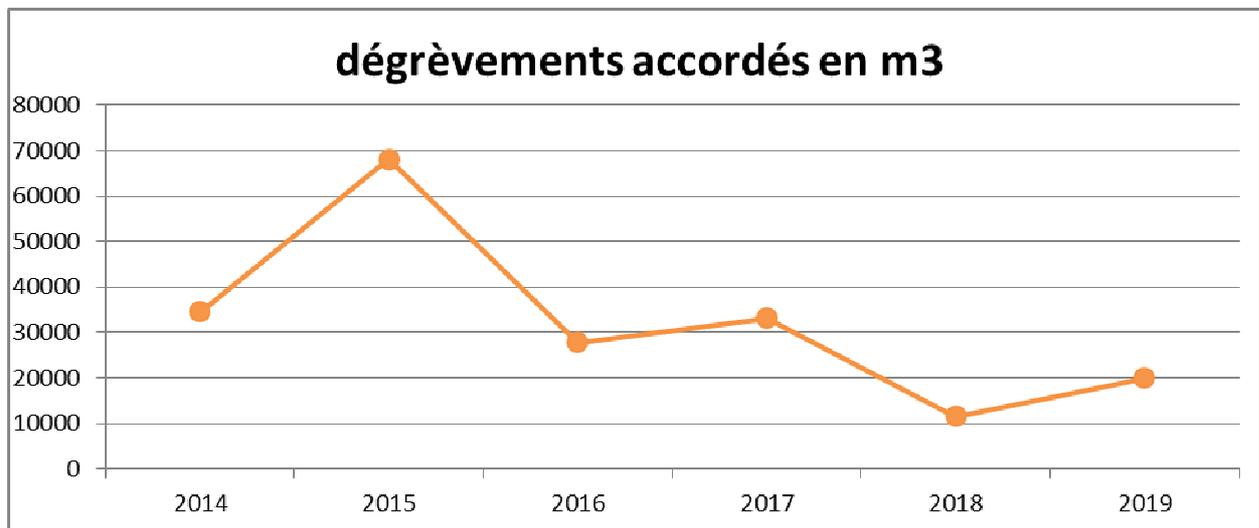
7. TAUX DE BOUES ISSUES DES OUVRAGES D'EPURATION EVACUEES SELON DES FILIERES CONFORMES A LA REGLEMENTATION (P. 206.3)

Station d'épuration	Filière de traitement	Qté de matières sèches	Taux de boues évacuées selon des filières conformes à la réglementation
St Marcel Bel Accueil	Valorisation agricole 100%	86.3 T*	100%

* dont 10 T de matières sèches en provenance de la station de Dolomieu (depuis 2015, les boues de la station d'épuration de Dolomieu sont évacuées à la station d'épuration de St Marcel Bel Accueil).

8. MONTANT DES ABANDONS DE CREANCES OU DES VERSEMENTS A UN FONDS DE SOLIDARITE (P. 207.0)

- créances éteintes : **5 220,62 €**
- Fonds de solidarité : **0 €**
- dégrèvements pour fuites : 19 920 m³



Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Dégrèvements en m3	34 579	68 064	27 841	33 067	11 444	19 920

ANNEXES

1. Etat descriptif des réseaux
2. Etat de l'assainissement commune par commune
3. Etat des traitements eaux usées

COMMUNE DE DOLOMIEU

N°	Localisation	Type de réseau	Longueur	Diamètre	Matériaux
1	Rue Elie Cartan	séparatif	920	Ø 200 mm	A.C.
2	Montée de la Vigne	séparatif	350	Ø 200 mm	A.C.
3	Rue du Champ de Mars	Unitaire	470	Ø 300 mm	Béton
4	Route de Pré Veyret	Unitaire	105	Ø 300 mm	Béton
5	Chemin de la Bourgère	Unitaire	630	Ø 400 mm	Béton
6	Chemin du Grillon	Unitaire	300	Ø 300 mm	Béton
7	Chemin de la Station d'épuration	Unitaire	160	Ø 300 mm	Béton
8	Chemin du Rivier	Séparatif	35	Ø 200 mm	A.C.
9	Chemin du Fournier	Séparatif	620	Ø 200 mm	Grès
10	Chemin de la Source	Séparatif	350	Ø 200 mm	Grès
11	Chemin du Sapin	Séparatif	180	Ø 200 mm	Grès
12	Route du Peillet	Séparatif	80	Ø 200 mm	Grès
13	Route de Corbelin	Séparatif	70	Ø 200 mm	Grès
14	Rue de l'Octroi	Séparatif	345	Ø 200 mm	Grès
15	Impasse des Tourelles	Séparatif	110	Ø 200 mm	Grès
16	Rue du Navan	Unitaire	230	Ø 400 mm	Béton
17	Rue du Navan	Séparatif	300	Ø 200 mm	Grès
18	Rue du Guinet	Séparatif	470	Ø 200 mm	A.C.
19	Impasse du Gymnase (jusqu'au poste)	Séparatif	530	Ø 200 mm	Grès
20	Impasse des peupliers (coté bourg)	Séparatif	100	Ø 200 mm	Grès
21	Impasse des peupliers (coté poste)	Séparatif	175	Ø 200 mm	Grès
22	Impasse des peupliers	Refoulement	221	Ø 75/90	PVC
23	Rue du Château	Séparatif	120	Ø 200 mm	A.C.
24	Route du Peillet (vers x RD 143, RD 16)	Séparatif	170	Ø 200 mm	Grès
25	Rue Pilatte du Rosier	Séparatif	150	Ø 200 mm	A.C.
26	Rue des Jardin	Séparatif	65	Ø 200 mm	A.C.
27	Rue du Lancelot	Séparatif	620	Ø 200 mm	Grès
28	Lotissement du Lancelot	Séparatif	180	Ø 200 mm	PVC
29	Rue de la Poste	Séparatif	80	Ø 200 mm	Grès
30	Rue du Sibuet	Unitaire	970	Ø 400 mm	Béton
31	Route du Michoud (coté Peillet)	Unitaire	165	Ø 400 mm	Béton
32	Route du Michoud (coté poste ancienne usine)	Séparatif	230	Ø 200 mm	A.C.
33	Route du Michoud (refoulement)	Refoulement	270	Ø 75/90	PVC
34	Route du Michoud	Unitaire	1190	Ø 300 mm	Béton
35	Route de la Frette (coté Dolomieu)	Unitaire	440	Ø 300 mm	Béton
36	Chemin de Charray	Séparatif	300	Ø 200 mm	Grès
37	Chemin de la Grande Frette	Séparatif	260	Ø 200 mm	Grès
38	Chemin du Mont	Séparatif	140	Ø 200 mm	Grès
39	Chemin du Mont Joli	Séparatif	129	Ø 150 mm	Fonte
40	Route de la Frette (coté Bidoulhay)	Unitaire	660	Ø 300 mm	Béton
41	Route de Bordenoud	Unitaire	590	Ø 300 mm	Béton
42	Chemin de Morthelayze	Unitaire	445	Ø 300 mm	Béton
43	Chemin du poste de refoulement	Unitaire	55	Ø 300 mm	Béton
44	Chemin de Morthelayze et route de la Frette	Refoulement	560	Ø 75/90	PVC
45	Chemin de la Forêt de Rivoire Vieille	Séparatif	470	Ø 200 mm	Grès
46	Transit chemin du dru et route de chataignerai	Séparatif	1275	Ø 200 mm	Grès
47	Refoulement poste (ancienne STEP) au chemin du Dru	Refoulement	902	Ø 125 mm	Fonte

ANNEXE 1**ETAT DESCRIPTIF DES RESEAUX****TOTAL:****17 187****TYPE DE RESEAU****Unitaire :**

6 410

Séparatif :

- Gravitaire :

8 824

- Refoulement :

1 953

TOTAL :**17 187**

COMMUNE DE FAVERGES DE LA TOUR

N°	Localisation	Type de réseau	Longueur	Diamètre	Matériaux
1	Transit entre ancienne Step et réseau des Abrets	Séparatif	680	Ø 250 mm	Grès
2	Transit entre le village et l'ancienne Step	Séparatif	515	Ø 300 mm	Béton
3	Route du Poulet	Unitaire	200	Ø 300 mm	Béton
4	Chemin du Ruat	Unitaire	110	Ø 300 mm	Béton
5	Chemin du Ruat	Séparatif	295	Ø 200 mm	Grès
6	Rue de la Rolandière	Séparatif	490	Ø 200 mm	Grès
7	Rue des Tisseurs	Séparatif	315	Ø 200 mm	Grès
8	Route de Closel et Claritière	Séparatif	760	Ø 200 mm	Grès
9	Route des Bruyères	Séparatif	150	Ø 200 mm	Grès
10	Chemin du Varvotier	Séparatif	460	Ø 200 mm	Grès
11	Chemin du Varvotier	Refoulement	600	Ø 75/90	PVC
12	Chemin de Chateauvieux	Séparatif	590	Ø 200 mm	Grès
13	Route des Gorges	Séparatif	315	Ø 200 mm	Grès
14	Route des Gorges	Refoulement	360	Ø 75/90	PVC
15	Route de Closel et Claritière (vers usine)	Séparatif	270	Ø 200 mm	Grès
16	Route du Fer	Séparatif	65	Ø 200 mm	Grès
17	Route du Grand Champ	Séparatif	300	Ø 200 mm	AC
18	Impasse des Sarrets	Séparatif	160	Ø 200 mm	Grès
19	Antenne lotissement chemin du Ruat	Séparatif	30	Ø 200 mm	Grès

TOTAL:

6 665

TYPE DE RESEAU**Unitaire :**

310

Séparatif :

- Gravitaire :

5 395

- Refoulement :

960

TOTAL :

6 665

COMMUNE DE MONTCARRA

N°	Localisation	Type de réseau	Longueur	Diamètre	Matériaux
1	Chemin de l'étang (avant lagunage)	Séparatif	210	Ø 200 mm	Fonte
2	Transit le long du ruisseau de Laval	Séparatif	950	Ø 200 mm	PVC
3	Route du stade	Séparatif	80	Ø 200 mm	Grès
4	Route du stade	Séparatif	240	Ø 300 mm	Béton
5	Ancien chemin de Montcarra à la Tour	Séparatif	130	Ø 200 mm	PVC
6	Rue de la Forge	Séparatif	150	Ø 200 mm	PVC
7	De la RD 143 au DO de l'étang	Unitaire	310	Ø 300 mm	Béton
8	Grande rue (coté Loyatet)	Unitaire	300	Ø 300 mm	Béton
9	Rue des Liobards	Séparatif	295	Ø 200 mm	Grès
10	Chemin du Royolet (coté Ouest)	Séparatif	155	Ø 200 mm	Grès
11	Chemin du Royolet (coté Est)	Séparatif	260	Ø 200 mm	Grès
12	Antenne vers André Barbier	Séparatif	150	Ø 200 mm	Grès
13	RD 143 (coté Dolomieu)	Séparatif	300	Ø 200 mm	Grès
14	Chemin du gros Buisson	Séparatif	420	Ø 200 mm	Grès
15	Transit vers Fuyssieux (à travers champ)	Séparatif	1420	Ø 200 mm	Grès
16	Chemin de Fuyssieux	Séparatif	810	Ø 200 mm	Grès
17	Hameau de Fuyssieux	Séparatif	530	Ø 200 mm	Grès
18	Chemin du Bidaud (après DO)	Séparatif	135	Ø 300 mm	Béton
19	Chemin du Bidaud (avant DO)	Séparatif	25	Ø 200 mm	Grès
20	Chemin du Bidaud (avant DO)	Unitaire	300	Ø 300 mm	Béton
21	Impasse de Mont Fleurier	Séparatif	75	Ø 200 mm	Béton
22	Rue des Fontaines	Séparatif	25	Ø 200 mm	Grès
23	Rue des Fontaines	Séparatif	137	Ø 300 mm	Béton
24	Rue du stade (coté St Chef)	Séparatif	50	Ø 300 mm	Béton
25	Grande rue (coté lagunage)	Séparatif	305	Ø 200 mm	Grès
26	Impasse du Charron	Séparatif	35	Ø 200 mm	Grès

TOTAL:

7 797

TYPE DE RESEAU

Unitaire :

910

Séparatif :

- Gravitaire :

6 887

- Refoulement :

0

TOTAL :

7 797

COMMUNE DE ROCHETOIRIN

N°	Localisation	Type de réseau	Longueur	Diamètre	Matériaux
----	--------------	----------------	----------	----------	-----------

Réseau vers filtre à sable : Reculfort, Le Mollard

1	Transit avant filtre à sable	Séparatif	300	Ø 200 mm	Grès
2	Route de St Pierre	Séparatif	250	Ø 200 mm	Grès
3	Route du Ruel	Séparatif	240	Ø 200 mm	Grès
4	Route de Reculfort	Séparatif	270	Ø 200 mm	Grès
5	Route de Montcarra	Séparatif	440	Ø 200 mm	Grès
6	Lotissement Milliat à reculfort	Séparatif	80	Ø 200 mm	Grès
7	Refoulement lotissement Milliat à reculfort	Refoulement	150	Ø 53/63	PVC
8	Antenne du Mollard	Séparatif	625	Ø 200 mm	Grès

SOUS-TOTAL RESEAU FILTRE A SABLE :

2 355**Réseau vers lagunage : village**

1	Transit en amont du lagunage	Séparatif	180	Ø 200 mm	Béton
2	Réseau de Vernavant	Séparatif	1220	Ø 200 mm	Béton
3	transit vers village	Unitaire	480	Ø 300 mm	Béton
4	Lotissement les noisetiers	Séparatif	330	Ø 200 mm	PVC
5	Route de Montceau (coté village)	Unitaire	180	Ø 300 mm	Béton
6	Route de Montceau (coté Montceau)	Séparatif	260	Ø 200 mm	PVC
7	Montée des Grimaudières	Séparatif	400	Ø 200 mm	PVC
8	Route de Montceau (après les Grimaudières)	Séparatif	300	Ø 160 mm	PVC
9	Impasse du Ruel	Séparatif	220	Ø 200 mm	PVC
10	Rue des Grimaudières	Séparatif	150	Ø 160 mm	PVC
11	Montée de la sablière et lotiss. les Grimaudières	Séparatif	490	Ø 200 mm	PVC
12	Antenne de l'école et aire de jeux	Séparatif	400	Ø 200 mm	PVC
13	Refoulement poste de l'école	Refoulement	180	Ø 75/90	PVC

SOUS-TOTAL RESEAU LAGUNAGE :

4 790**TOTAL GENERAL :****7 145****TYPE DE RESEAU****Unitaire :**

660

Séparatif :

- Gravitaire :

6 155

- Refoulement :

330

TOTAL :**7 145**

COMMUNE DE SAINT CHEF

N°	Localisation	Type de réseau	Longueur	Diamètre	Matériaux
Réseau vers Step du Catelan					
1	Collecteur de transit de la plaine du Catelan (de Pierre-Magnière à Fumeterre via le Rondeau)	Séparatif	1225	300	Fonte
2	Antenne le long de la RD 522	Séparatif	90	Ø 160 mm	PVC
3	Réseau ZA du Rondeau	Séparatif	980	Ø 200 mm	PVC
4	Refoulement ZA du Rondeau	Refoulement	560	Ø 75/90	PVC
5	Entrée de Chamont (coté St Chef) - Le Rondeau	Séparatif	1900	Ø 200 mm	Grès
6	Rue du Teyssset	Séparatif	140	Ø 200 mm	Grès
7	Antenne maison Noël Martin	Séparatif	80	Ø 200 mm	Grès
8	Chemin du Mollard	Séparatif	620	Ø 200 mm	Grès
9	Refoulement chemin du Mollard	Refoulement	620	Ø 75/90	PVC
10	4 antennes à l'intérieur du hameau du Mollard	Séparatif	750	Ø 200 mm	Grès
11	Réseau en attente aménagement de voirie chamont	Séparatif	230	Ø 200 mm	Grès

SOUS-TOTAL RESEAU VERS STEP DU CATELAN :

7 195

Réseau vers lagunage

1	Transit Arcisse vers lagunage	Séparatif	1825	Ø 200 mm	Grès
2	Collecte hameau d'Arcisse	Séparatif	975	Ø 200 mm	AC
3	Transit entre le carrefour des Mômes et le lagunage	Unitaire	710	Ø 300 mm	Béton
4	Antenne école et vestiaires	Séparatif	250	Ø 200 mm	Grès
5	Réseau quartier des Mômes	Séparatif	1060	Ø 200 mm	Grès
6	Lotissements des Barrières et de la Cournière	Séparatif	700	Ø 200 mm	Grès
7	Refoulement réseaux des Mômes et du collège	Refoulement	550	Ø 75/90	PVC
8	Antenne boucherie	Séparatif	50	Ø 200 mm	Grès
9	Carrefour maison de retraite - Carrefour des Mômes	Unitaire	1075	Ø 400 mm	Béton
10	Antenne salon de coiffure aux Mômes	Unitaire	80	Ø 200 mm	Béton
11	Antennes petites ruelles secteur des Mômes	Unitaire	70	Ø 200 mm	Béton
12	Antenne du château	Unitaire	330	Ø 250 mm	Béton
13	Antenne vers épicerie	Unitaire	195	Ø 400 mm	Béton
14	Poursuite antenne en direction de Chamodet	Unitaire	240	Ø 200 mm	Béton
15	Poursuite vers lotissement Monique	Séparatif	370	Ø 200 mm	PVC
16	Chemin de Bonne Gagne	Séparatif	190	Ø 200 mm	Grès
17	2 antennes au lieu-dit la Chapelle	Unitaire	260	Ø 200 mm	Béton
18	Antenne de l'Abbatiale	Unitaire	425	Ø 200 mm	Béton
19	Transit Terre Beysses et Michalière	Unitaire	225	Ø 400 mm	Béton
20	Antenne de terre Beysses	Unitaire	240	Ø 200 mm	Béton
21	Antenne de la Michalière	Unitaire	200	Ø 200 mm	Béton
22	Antenne maison de retraite	Unitaire	130	Ø 400 mm	Béton
23	Antenne logements du Marchil	Unitaire	190	Ø 200 mm	Béton
24	Lotissement Champ Bénard	Séparatif	1470	Ø 200 mm	PVC

SOUS-TOTAL RESEAU DU LAGUNAGE :

11 810

Vers réseau de Montcarra

1	Antenne du Royolet	Séparatif	210	Ø 200 mm	Grès
2	Antenne de Bois Magnin	Séparatif	70	Ø 200 mm	Grès

SOUS-TOTAL VERS RESEAU DE MONTCARRA :	280
---------------------------------------	------------

TOTAL GENERAL :	19 285
------------------------	---------------

TYPE DE RESEAU

Unitaire : 4 370

Séparatif :

- Gravitare : 13 185

- Refoulement : 1 730

TOTAL : 19 285

COMMUNE DE SAINT SORLIN DE MORESTEL

N°	Localisation	Type de réseau	Longueur	Diamètre	Matériaux
1	Transit vers Vézeronce (poste due prise eau)	Séparatif	1 560	Ø 200 mm	Grès
2	Réseau Ouest (La Planche)	Séparatif	1 026	Ø 200 mm	Grès
3	Transit entre carrefour des 2 RD et l'étang	Séparatif	120	Ø 200 mm	Grès
4	Antenne du village depuis la mairie	Séparatif	380	Ø 200 mm	Grès
5	Transit entre carrefours du Suppey et celui des 2 RD	Séparatif	104	Ø 200 mm	Grès
6	Antenne école - église	Séparatif	534	Ø 200 mm	Grès
7	Chemin du Suppey	Séparatif	30	Ø 200 mm	Grès
8	Transit vers les cités	Séparatif	585	Ø 400 mm	Béton
9	Réseau des cités	Séparatif	140	Ø 200 mm	Grès
10	Transit vers STEP côté Dolomieu	Séparatif	756	Ø 200 mm	Grès
11	Transit vers STEP côté Vézeronce	Séparatif	1 135	Ø 300 mm	Grès/fonte
12	Réseau des cités par champs	Séparatif	37	Ø 200 mm	Grès

TOTAL :	6 407
---------	--------------

TYPE DE RESEAU

Unitaire :

0

Séparatif :

- Gravitaire :

6 407

- Refoulement :

0

TOTAL :**6 407**

COMMUNE DE SALAGNON

N°	Localisation	Type de réseau	Longueur	Diamètre	Matériaux
1	Transit Catelan entre poste RD 522 et Pierre Magnière	Séparatif	1 825	Ø 300 mm	Grès
2	Refoulement Transit Catelan après poste RD 522	refoulement	912	Ø 150 mm	Fonte
3	Transit Catelan entre poste RD 522 et limite Soleymieu	Séparatif	400	Ø 300 mm	Grès
4	Réseau de Pierre Magnière	Séparatif	512	Ø 200 mm	PVC
5	Chemin de Sicard le haut	Séparatif	168	Ø 200 mm	Grès
6	Impasse Sicard le haut	Séparatif	145	Ø 200 mm	Grès
7	Chemin de Sicard le bas	Séparatif	133	Ø 200 mm	Grès
8	Refoulement poste Sicard le bas	Refoulement	216	Ø 150 mm	Fonte
9	Refoulement poste de Varézieu	Refoulement	725	Ø 150 mm	Fonte
10	Antennes lieu-dit la Garenne	Séparatif	255	Ø 200 mm	PVC
11	Antenne du village (coté château)	Séparatif	207	Ø 200 mm	Grès
12	Chemin de la batterie	Séparatif	160	Ø 160 mm	PVC
13	Chemin de la Creuse	Séparatif	150	Ø 200 mm	PVC
14	Antenne la Creuse (desserte nouvelles construction)	Séparatif	108	Ø 200 mm	Grès
15	Collecte le village (coté sdf) jusqu'au car. du Revolet	Séparatif	1 245	Ø 200 mm	Grès
16	Collecteur vers propriété Marmonier (coté ZA)	Séparatif	208	Ø 200 mm	Grès
17	Collecteur vers propriété Marmonier (coté village)	Séparatif	212	Ø 200 mm	Grès
18	Chemin du Rapillard (coté Ouest)	Séparatif	325	Ø 200 mm	Grès
19	Réseau ZA du Revolet (vers entreprise Perriol)	Séparatif	468	Ø 200 mm	PVC
20	Antenne à l'intérieur ZA du Revolet	Séparatif	120	Ø 200 mm	PVC
21	Antenne sur parking en face sdf	Séparatif	120	Ø 200 mm	Grès
22	Chemin des Joanan et du Muguet	unitaire	320	Ø 200 mm	PVC
23	Antenne du gros noyer	Séparatif	438	Ø 200 mm	Grès
24	Refoulement poste centre de loisirs	Refoulement	158	Ø 75/90	PVC
25	Réseau en poste centre de loisirs et route de l'école	Séparatif	155	Ø 200 mm	Grès
26	Chemin de l'école	Séparatif	270	Ø 200 mm	Grès
27	Chemin des Sables	Séparatif	1 525	Ø 200 mm	Grès
28	Allée du Clot	Séparatif	147	Ø 200 mm	Grès
29	3 antennes au Prenet	Séparatif	155	Ø 200 mm	PVC
30	Antenne en face du Prenet	Séparatif	47	Ø 200 mm	PVC
31	Antenne du Baumont	Séparatif	260	Ø 200 mm	PVC
32	Chemin du Rapillard(coté Est)	Séparatif	353	Ø 200 mm	Grès
33	Antenne de Flumée	Séparatif	76	Ø 200 mm	Grès
34	Place du Souvenir	Séparatif	70	Ø 200 mm	Grès
TOTAL :			12 588		

TYPE DE RESEAU

Unitaire :	320
Séparatif :	
- Gravitaire :	10 257
- Refoulement :	2 011
TOTAL :	12 588

COMMUNE DE SERMERIEU

N°	Localisation	Type de réseau	Longueur	Diamètre	Matériaux
1	Réseau de Colonge (jusqu'au lagunage)	Séparatif	1 580	Ø 200 mm	PVC
2	Entre lagunage et DO1	Unitaire	620	Ø 250 mm	Béton
3	Antenne en direction du cimetière	Séparatif	412	Ø 200 mm	PVC
4	Antenne de la nouvelle école et du lotissement	Séparatif	136	Ø 200 mm	PVC
5	Du DO1 au chemin des Chatailles (lavoir)	Unitaire	176	Ø 400 mm	Béton
6	Chemin de Chataille (coté Nord)	Unitaire	130	Ø 400 mm	Béton
7	Chemin de Chataille (coté Sud)	Séparatif	110	Ø 200 mm	PVC
8	Chemin de Chataille entre lavoir et église	Unitaire	204	Ø 300 mm	Béton
9	Chemin des Terres Plates (coté Sud)	Séparatif	250	Ø 200 mm	PVC
10	Chemin des Terres Plates (extrémité Sud)	Séparatif	96	Ø 200 mm	Grès
11	Chemin des Terres Plates (coté Nord jusqu'à l'église))	Unitaire	213	Ø 300 mm	Béton
12	Rue de Pierre Montin	Unitaire	132	Ø 400 mm	Béton
13	Partie haute de Pierre Montin	Séparatif	76	Ø 200 mm	PVC
14	Route d'Ossée (coté village)	Unitaire	320	Ø 300 mm	Béton
15	Route d'Ossée (coté Madone)	Séparatif	253	Ø 200 mm	PVC
16	Rue de la Mairie - Place de la Mairie	Unitaire	128	Ø 300 mm	Béton
17	Grande rue (coté Ouest/place)	Unitaire	88	Ø 250 mm	Béton
18	Grande rue (extrême Ouest/place)	Séparatif	58	Ø 200 mm	PVC
19	Grande rue (coté Est/place)	Unitaire	113	Ø 200 mm	PVC
20	Antenne secteur des Vignes	Séparatif	390	Ø 200 mm	PVC
21	Transit entre le lagunage et Sésin	Séparatif	1 305	Ø 200 mm	Grès
22	Chemin du Château	Séparatif	1 390	Ø 200 mm	Grès
23	Refoulement poste Sésin sous chemin du Château	Refoulement	1 326	Ø 75/90	PVC
24	Chemin des Sables	Séparatif	1 150	Ø 200 mm	Grès

TOTAL :**10 656****TYPE DE RESEAU****Unitaire :**

2 124

Séparatif :

- Gravitaire :

7 206

- Refoulement :

1 326

TOTAL :**10 656**

COMMUNE DE SOLEYMIEU

N°	Localisation	Type de réseau	Longueur	Diamètre	Matériaux
1	Catelan : limite Salagnon - p. de Vx Sablonnière	Séparatif	600	Ø 250 mm	Fonte
2	Refoulement poste Vieux Sablonnière	Refoulement	525	Ø 150 mm	Fonte
3	Catelan : p. de Vx Sablonnière-p. blanchisserie	Séparatif	775	Ø 250 mm	Fonte
4	Collecte Vieux Sablonnière	Séparatif	205	Ø 200 mm	Grès
5	Collecte Sablonnière	Séparatif	1 375	Ø 200 mm	Fonte
6	Antenne Couvaloup	Séparatif	1 770	Ø 200 mm	Grès
7	Antenne de Tirieu (jusqu'à limite de commune)	Séparatif	1 400	Ø 200 mm	Grès
8	Poste de Tirieu et limite commune (coté Sablonnière)	Séparatif	1 277	Ø 200 mm	Grès
9	Refoulement poste de Tirieu	Refoulement	156	Ø 64/75	PVC
10	Poste de Tirieu et limite commune (coté Montgaudet)	Séparatif	328	Ø 200 mm	Grès
11	Réseau de Montgaudet	Séparatif	650	Ø 200 mm	Grès
12	Réseau de la Roche	Séparatif	740	Ø 200 mm	Grès
13	Transit village vers limite de commune (Trept)	Séparatif	625	Ø 200 mm	Fonte
14	Antenne des Verbeaux	Séparatif	180	Ø 200 mm	PVC
15	Réseau du village	Séparatif	985	Ø 200 mm	PVC
16	Antenne du petit Molard	Séparatif	550	Ø 200 mm	PVC
17	Réseau au lieu-dit "sur le Carre" (vers poste du village)	Séparatif	1 050	Ø 200 mm	Grès
18	Refoulement poste du village	Refoulement	390	Ø 64/75	PVC

TOTAL :**13 581****TYPE DE RESEAU****Unitaire :**

0

Séparatif :

- Gravitaire :

12 510

- Refoulement :

1 071

TOTAL :**13 581**

COMMUNE DE TREPT

N°	Localisation	Type de réseau	Longueur	Diamètre	Matériaux
1	Transit depuis limite de Soleymieu	Séparatif	525	Ø 200 mm	Fonte
2	Antenne Grand Cozance	Séparatif	405	Ø 200 mm	Fonte
3	Transit à travers champ Cozance - Les Contamines	Séparatif	787	Ø 200 mm	Fonte
4	Collecte Grand Cozance	Séparatif	535	Ø 200 mm	Fonte
5	Transit vers étang des Ferrières	Séparatif	675	Ø 200 mm	Fonte
6	Transit étang des Ferrières - le Rivard	Séparatif	388	Ø 200 mm	Grès
7	Collecte le Rivard et la Grande Combe	Séparatif	1 220	Ø 200 mm	Fonte
8	Antenne le Rivard et Crottes	Séparatif	357	Ø 200 mm	PVC
9	Antenne Serrières-restaurant des Platanes	Séparatif	630	Ø 200 mm	Fonte
10	Refoulement poste de Serrières	Refoulement	117	Ø 60 mm	Fonte
11	Antenne de Serrières vers étang des Fenières	Séparatif	275	Ø 200 mm	Fonte
12	Antennes à l'intérieur du hameau de Serrières	Séparatif	238	Ø 200 mm	Fonte
13	Transit entre poste de Serrières et la Sorbière	Séparatif	1 067	Ø 200 mm	Fonte
14	réseau la Sorbière coté village (Deschamps)	Séparatif	580	Ø 200 mm	Fonte
15	réseau la Sorbière coté cimetièrre	Séparatif	232	Ø 200 mm	Fonte
16	Remontée vers cimetièrre puis direction Cozance	Séparatif	750	Ø 200 mm	Grès
17	Antenne la Sorbière en contrebas route de Cozance	Séparatif	225	Ø 160 mm	PVC
18	Route de Cozance (coté "la Goula")	Séparatif	566	Ø 200 mm	Fonte
19	Antenne de la Goula	Séparatif	750	Ø 200 mm	Fonte
20	Route des Garniers au-delà de l'église	Unitaire	434	Ø 300 mm	Fonte
21	Route des Garniers à partir du carrefour de l'église	Séparatif	31	Ø 200 mm	Grès
22	Antenne sur collecteur de la rue des Garniers	Unitaire	192	Ø 200 mm	PVC
23	Chemin de Grande Terre	Séparatif	362	Ø 200 mm	PVC
24	Antenne de la Glaneuse	Séparatif	367	Ø 200 mm	Fonte
25	Quartier du stade	Séparatif	400	Ø 200 mm	Polypro
26	Refoulement quartier du Stade	Séparatif	125	Ø 60 mm	PEHD
27	Antenne école maternelle	Séparatif	142	Ø 200 mm	PVC
28	Rue des Roches	Séparatif	725	Ø 200 mm	PVC
29	Rue de la Poste	Séparatif	325	Ø 200 mm	PVC
30	Parking salle des fêtes	Séparatif	73	Ø 200 mm	Grès
31	Antenne caserne des pompiers	Séparatif	39	Ø 200 mm	Grès
32	Antenne caserne des pompiers	Séparatif	10	Ø 160 mm	PVC
33	Chemin du Ravanet	Séparatif	42	Ø 200 mm	Grès
34	Antenne en terrain privé au départ ch. du Ravanet	Séparatif	33	Ø 150 mm	Grès
35	Antenne en terrain privé au départ ch. du Ravanet	Séparatif	36	Ø 160 mm	PVC
36	Grande rue vers mairie	Séparatif	211	Ø 200 mm	Grès
37	Réseau ancienne salle des fêtes	Séparatif	542	Ø 200 mm	PVC
38	Galerie sous Grande rue	Séparatif	45	Ø 200 mm	Polypro
39	Collecteur entre galerie et DO1 (dans les jardins)	Séparatif	123	Ø 200 mm	Grès
40	Collecteur en aval DO1 (en aval Ø 800 mm)	Séparatif	388	Ø 200 mm	PVC
41	Antennes dans les jardins sous la mairie	Séparatif	41	Ø 150 mm	Grès
42	Antennes dans les jardins sous la mairie	Séparatif	70	Ø 160 mm	Polypro
43	Collecteur en amont poste Step	Séparatif	450	Ø 200 mm	Fonte
44	Départ antenne place Boyrivent	Séparatif	25	Ø 200 mm	Grès
45	Antenne impasse pharmacie	Séparatif	30	Ø 200 mm	Grès
46	Rue Vie de Betz	Séparatif	387	Ø 200 mm	Grès
47	Rue des Jardins	Séparatif	75	Ø 200 mm	Grès

ANNEXE 1**ETAT DESCRIPTIF DES RESEAUX**

48	Rue vie de Croze jusqu'au poste de la Step	Unitaire	1 442	Ø 400 mm	Béton
49	Route de Crémieu	Séparatif	510	Ø 200 mm	Grès
50	Route de Crémieu	Séparatif	150	Ø 200 mm	Béton
50	Route de la Gare	Séparatif	650	Ø 200 mm	Grès
51	De la route de la Gare au poste de l'ancienne Step	Séparatif	87	Ø 500 mm	Béton
52	Antenne vers ancienne gare	Séparatif	62	Ø 200 mm	Grès
53	Antenne du Bois (lotissements route de la gare)	Séparatif	117	Ø 200 mm	Grès
54	Antennes lotissements route de la gare	Séparatif	800	Ø 200 mm	PVC
55	Antenne MTB et Governayre	Séparatif	525	Ø 200 mm	PVC
56	Transit vers poste de Fumeterre	Séparatif	1 450	Ø 300 mm	PVC
57	Plaine de Serrière	Séparatif	1 380	Ø 200 mm	PVC
58	Ref. entre postes de Varézieux et Pont Sicard	Refoulement	1 200	Ø 150 mm	Fonte

TOTAL :	24 418
----------------	---------------

TYPE DE RESEAU

Unitaire :	2 068
Séparatif :	
- Gravitaire :	21 033
- Refoulement :	1 317
TOTAL :	24 418

COMMUNE DE VASSELIN

N°	Localisation	Type de réseau	Longueur	Diamètre	Matériaux
1	Rue des étangs amont	Séparatif	122	Ø 300 mm	Béton
2	rue des étangs aval	Séparatif	317	Ø 200 mm	Grès
3	Rue de St Eusèbe	Séparatif	390	Ø 200 mm	Grès
4	Rue des Forges	Séparatif	290	Ø 300 mm	Béton
5	Réseau des Garniers	Séparatif	1 125	Ø 200 mm	Grès
6	Lotissement des Garniers	Séparatif	262	Ø 200 mm	PVC
7	Antenne sous la mairie	Séparatif	345	Ø 160 mm	PVC
8	Rue des Lavoirs	Séparatif	525	Ø 200 mm	Grès
9	Rue de la Poterie - Propriété Cottaz - Monteloup	Unitaire	480	Ø 200 mm	PVC
10	Rue du Four	Séparatif	148	Ø 200 mm	Grès
11	Antenne de Monteloup	Séparatif	69	Ø 160 mm	PVC
12	Vers entrepot rue de la forge	Séparatif	124	Ø 200 mm	Grès
13	Transit grande terre	Séparatif	1 258	Ø 200 mm	fonte
14	Ref entre poste de vasselin et rue de la grande terre	Refoulement	587	Ø 80 mm	Fonte

TOTAL :

6 042

TYPE DE RESEAU

Unitaire :

480

Séparatif :

- Gravitaire :

4 975

- Refoulement :

587

TOTAL :**6 042**

COMMUNE LES AVENIERES - VEYRINS-THUELLIN (partie Thuellin)

N°	Localisation	Type de réseau	Longueur	Diamètre	Matériaux
1	Entre l'ancienne Step de Veyrins et ch. des Ratabeaux	Séparatif	990	Ø 200 mm	Fonte
2	Refoulement poste le Perrier	Refoulement	885	Ø 75/90	PVC
3	Chemin des Vernes	Séparatif	510	Ø 200 mm	Fonte
4	Chemin du Château	Séparatif	787	Ø 200 mm	Grès
5	Secteur des contaminés	Séparatif	457	Ø 200 mm	Grès
5	Collecte impasse de la Gare (propriété Paradis)	Séparatif	228	Ø 200 mm	Grès
6	Refoulement poste des Marais	Refoulement	215	Ø 75/90	PVC
7	Rue de la Thuillière	Séparatif	188	Ø 200 mm	Grès
8	RD 1075 et ZA	Séparatif	576	Ø 200 mm	Fonte
9	Lotissement du Bourray	Séparatif	225	Ø 200 mm	PVC
10	RD 1075 jusqu'à Chatillieu	Séparatif	420	Ø 200 mm	Fonte
11	Antenne sur réseau RD 1075	Séparatif	175	Ø 200 mm	PVC
12	Secteur de Champ Rubin	Séparatif	1 260	Ø 200 mm	Grès
13	Lotissement de Champ Rubin	Séparatif	186	Ø 200 mm	PVC
14	Chemin des Fouillouses	Séparatif	270	Ø 200 mm	Grès
15	Montée de la Coche	Séparatif	239	Ø 200 mm	Grès

TOTAL :**7 611****TYPE DE RESEAU****Unitaire :**

0

Séparatif :

- Gravitaire :

6 511

- Refoulement :

1 100

TOTAL :**7 611**

COMMUNE DE VEZERONCE-CURTIN

N°	Localisation	Type de réseau	Longueur	Diamètre	Matériaux
Réseau du village (Lagunage)					
1	Tronçon salle des fêtes - Lagunage	Unitaire	430	Ø 200 mm	Fonte
2	Du giratoire vers boulangerie à la salle des fêtes	Unitaire	460	Ø 300 mm	Béton
3	Antenne Boucherie vers giratoire	Séparatif	80	Ø 300 mm	Béton
4	Antenne résidence le Clos (devant logts Semcoda)	Séparatif	80	Ø 200 mm	Grès
5	Antenne résidence le Clos après Semcoda	Séparatif	100	Ø 200 mm	PVC
6	Rue des Fontainiers	Séparatif	330	Ø 200 mm	Grès
7	Lotissement rue des Fontainiers	Séparatif	180	Ø 200 mm	PVC
8	Tronçon route des Alpes jusqu'à l'école	Séparatif	400	Ø 200 mm	Grès
9	Lotissements vers salle des fêtes	Séparatif	310	Ø 200 mm	PVC
10	Immeuble Opac	Séparatif	156	Ø 200 mm	PVC
11	Lotissement des Gravanoes	Séparatif	406	Ø 200 mm	PVC
12	Lotissement Opac	Séparatif	160	Ø 200 mm	PVC
13	Antenne route des Alpes à partir de l'Opac	Séparatif	120	Ø 200 mm	Grès
14	Antenne vers ancienne salle des fêtes	Séparatif	190	Ø 160 mm	PVC
15	Rue de la sellerie	Séparatif	480	Ø 300 mm	Grès
16	Transit St Sorlin avant poste de Puise eau	Séparatif	90	Ø 200 mm	Grès
17	Chemin du Moulin	Séparatif	720	Ø 200 mm	Grès
18	Antenne sur chemin du Moulin	Séparatif	60	Ø 160 mm	PVC
19	Lotissement Masson	Séparatif	268	Ø 200 mm	PVC
20	Refoulement chemin du Moulin	Séparatif	700	Ø 75/90	PVC
21	Collecteur de la plaine sous RD 19	Séparatif	1 010	Ø 200 mm	Grès
22	Antenne de l'Épinette	Séparatif	608	Ø 200 mm	Grès
23	Antenne de la Plaine (vers silo)	Séparatif	560	Ø 200 mm	Grès
24	Collecteur du Cholard (dans marais)	Séparatif	100	Ø 200 mm	Fonte
25	Collecteur du Cholard (hors marais)	Séparatif	704	Ø 200 mm	Grès
26	Lotissements vers stade et de la Croix	Séparatif	546	Ø 200 mm	Grès
27	Antenne de la plaine	Séparatif	680	Ø 200 mm	Grès
28	Refoulement poste rue de la Beauté	Refoulement	440	Ø 75/90	PVC
29	Antenne de Grande Terre	Séparatif	1 290	Ø 200 mm	Grès
30	Rue de la Dame au Bois	Séparatif	310	Ø 200 mm	Grès
31	Rue de la Beauté	Séparatif	188	Ø 200 mm	Grès
32	Antenne (hors voirie) vers chemin des Alouettes	Séparatif	607	Ø 200 mm	Grès
33	ZA la Levaz Basse	Séparatif	140	Ø 200 mm	Grès
34	Transit ancien lagnunage à la nouvelle STEP	Séparatif	510	Ø 300 mm	Fonte
35	Refoulement poste de la Levaz Basse	Refoulement	410	Ø 75/90	PVC

SOUS-TOTAL RESEAU DU VILLAGE:

13 823

ANNEXE 1**ETAT DESCRIPTIF DES RESEAUX****Réseau de Charray (Lagunage)**

1	Réseau de Charray	Séparatif	3 510	Ø 200 mm	PVC
---	-------------------	-----------	-------	----------	-----

SOUS-TOTAL RESEAU DU VILLAGE:	3 510
--------------------------------------	--------------

Réseau de Curtin (rejet sans traitement)

1	Réseau de Curtin	Unitaire	400	Ø 300 mm	Béton
---	------------------	----------	-----	----------	-------

SOUS-TOTAL RESEAU DE CURTIN :	400
--------------------------------------	------------

TOTAL GENERAL : **17 733**

TYPE DE RESEAU

Unitaire : 1 290

Séparatif :

- Gravitare : 15 593

- Refoulement : 850

TOTAL : **17 733**

COMMUNE DE VIGNIEU

N°	Localisation	Type de réseau	Longueur	Diamètre	Matériaux
Réseau du Rual (Lagunage)					
1	Transit vers lagunage dans les terrains agricoles	Séparatif	230	Ø 200 mm	Fonte
2	Hameau du Rual	Séparatif	810	Ø 200 mm	AC
3	Transit la Rivoire	Séparatif	970	Ø 150 mm	Fonte
4	Hameau de la Rivoire	Séparatif	890	Ø 200 mm	Grès
5	Impasse Dessus la Combe	Séparatif	120	Ø 200 mm	Grès
6	Antenne du Château	Séparatif	390	Ø 150 mm	Fonte

SOUS-TOTAL RESEAU DU RUAL :

3410

Réseau du village (filtre à sable planté de roseaux)

1	Du déversoir d'orages du Munard au filtre à sable	Séparatif	1140	Ø 300 mm	Béton
2	Chemin de l'étang	Séparatif	260	Ø 200 mm	PVC
3	Chemin des Molos	Séparatif	32	Ø 200 mm	PVC
4	Allée de Merlin	Séparatif	108	Ø 200 mm	PVC
5	Antenne du Munard	Séparatif	130	Ø 400 mm	Béton
6	Antenne du Munard	Séparatif	200	Ø 300 mm	Béton
7	Antenne du Munard	Séparatif	190	Ø 200 mm	Grès
8	Antenne du Munard	Séparatif	120	Ø 200 mm	Grès
9	Evacuation secteur du Munard en terrain privé	Séparatif	190	Ø 200 mm	Grès
10	Quartier de Mairie	Séparatif	660	Ø 200 mm	Grès
11	RD 19 en amont du déversoir d'orages	Unitaire	150	Ø 500 mm	Béton
12	Transit rue du Lion d'Or (à travers champs)	Séparatif	200	Ø 300 mm	Béton
13	Rue du Lion d'Or	Séparatif	410	Ø 200 mm	Grès
14	RD 19 jusqu'au carrefour	Unitaire	200	Ø 300 mm	Béton
15	Route de Vasselin	Unitaire	290	Ø 300 mm	Béton
16	Route de la Mairie	Séparatif	60	Ø 200 mm	PVC
17	Rue des Enerts	Unitaire	200	Ø 300 mm	Béton

SOUS-TOTAL RESEAU DU VILLAGE :

4540

TOTAL GENERAL :

7 950

TYPE DE RESEAU

Unitaire :

840

Séparatif :

- Gravitaire :

7 110

- Refoulement :

0

TOTAL :

7 950

ETAT DES LIEUX 2019 DE L'ASSAINISSEMENT DES COMMUNES ET PROJETS D'AMELIORATION DES INSTALLATIONS

ANNEXE 2

Le syndicat des eaux gère le service "Eau potable" de 19 communes et le service "Assainissement" de 14 communes. Le tableau ci-après regroupe, d'une manière synthétique, les renseignements sur l'assainissement des 14 communes.

N°	Commune	Nombre d'abonnés asst collectifs en 2019	Nombre d'abonnés asst non collectifs en 2018	Taux de collecte	Linéaire de canalisations en ml			Traitement			Bilan et perspectives	
					Séparatif	Unitaire	Total	Type	Localisation	Capacité nominale	Action	Année
1	DOLOMIEU	712	709	50,11%	10 777	6 410	17 187	Boue activée	Le Pillardin à Vézeronce	5030 EH	Schéma directeur et zonage assainissement Etude de faisabilité pour raccordement sur Step des Avenièrès Etude de faisabilité pour raccordement sur VEZERONCE Mise en séparatif du réseau rue du Navan Diagnostic et mise à jour du schéma directeur assainissement (Cabinet MERLIN) Préparation du dossier loi sur l'eau pour construction d'une Step à VEZERONCE <i>(pour traiter les effluents de VEZERONCE, DOLOMIEU, ST SORLIN DE MORESTEL ET VASSELIN)</i> Construction d'une STEP de 5030 EH à VEZERONCE Collecteur de transit entre Step de DOLOMIEU et future Step de VEZERONCE	2005 2010 2015 2016 2016 2016 2018-2019 2019
2	FAVERGES DE LA TOUR	284	363	43,89%	6 355	310	6 665	Boue activée	Les Nappes aux AVENIERES VEYRINS THUILLIN	16 000 EH	Schéma directeur Mise à jour de la carte de zonage dans le cadre du PLUI CCVDD	2010 2019
3	MONTCARRA	206	57	78,33%	6 887	910	7 797	Lagunage	Le Bidaud à MONTCARRA	400 EH	Diagnostic, schéma directeur et zonage assainissement Déplacement du DO2 (déversoir d'orages) pour retirer un ruisseau du réseau Mise en séparatif Grande rue coté Ouest en amont du DO2 (déversoir d'orages) Mise en séparatif "rue des Fontaines" Mise en séparatif "chemin du Bidaud" et suppression du DO2 Augmentation de capacité du traitement en transformant le lagunage en filtre à sable planté de roseaux DLE en cours d'instruction	2014 2015 2016 2019 2020 2020
4	ROCHETOIRIN (Village) ROCHETOIRIN (Reculfort)	253 51			4 130 2 355	660 0	4 790 2 355	Lagunage Filtre à sable	Romanèche à ROCHETOIRIN Pré Morand à ROCHETOIRIN	450 EH 200 EH	Schéma directeur et zonage assainissement Mise à jour de la carte de zonage dans le cadre du PLUI Schéma directeur	2012 2019 2019
	TOTAL ROCHETOIRIN :	304	159	65,66%	6 485	660	7 145					
5	ST CHEF (Village et Arcisse) ST CHEF (Chamont et ZA du rondeau) ST CHEF (le Royolet, Gros Buisson)	536 139 12			7 440 7 195 280	4 370 0 0	11 810 7 195 280	Lagunage Boue activée Lagunage	Les Guillaux à ST CHEF La Prison à ST MARCEL B.A. Le Bidaud à MONTCARRA	1 000 EH 9 500 EH 400 EH	Schéma directeur et zonage assainissement Instruction du dossier Loi sur l'eau pour extension de la Step du Catelan (de 5500 à 9500 EH) Travaux d'extension de la Step du Catelan de 5500 à 9500 EH pour recevoir les effluents de ST CHEF Schéma directeur inscrit dans l'AR de la STEP de St Marcel Transit entre le lagunage de ST CHEF et la Step du Catelan - études en cours	2005 2016 2018-2019 2019 2020
	TOTAL ST CHEF :	687	847	44,78%	14 915	4 370	19 285					
6	ST SORLIN DE MORESTEL	89	194	31,45%	6 407	0	6 407	Boue activée	Le Pillardin à Vézeronce	5030 EH	Schéma directeur et zonage assainissement Préparation du dossier loi sur l'eau pour construction d'une Step à VEZERONCE <i>(pour traiter les effluents de VEZERONCE, DOLOMIEU, ST SORLIN DE MORESTEL ET VASSELIN)</i> Mise en séparatif réseau des Cités Construction d'une STEP de 5030 EH à VEZERONCE Transit de Saint Sorlin de Morestel vers STEP vézeronce	2013 2016 2019 2018-2019 2019
7	SALAGNON	359	235	60,44%	12 268	320	12 588	Boue activée	La Prison à ST MARCEL B.A.	9 500 EH	Instruction du dossier Loi sur l'eau pour extension de la Step du Catelan (de 5500 à 9500 EH) Travaux d'extension de la Step du Catelan de 5500 à 9500 EH pour recevoir les effluents de ST CHEF Schéma directeur inscrit dans l'AR de la STEP de St Marcel	2016 2018-2019 2019
8	SERMERIEU (village) SERMERIEU (Colonge, sésin, les Sables)	256 120			3 086 5 446	2 124 0	5 210 5 446	Lagunage Boue activée	Charmillères à SERMERIEU La Prison à ST MARCEL B.A.	500 EH 9 500 EH	Schéma directeur et zonage assainissement Transit entre le village et Sésin pour supprimer à terme le lagunage Instruction du dossier Loi sur l'eau pour extension de la Step du Catelan (de 5500 à 9500 EH) Travaux d'extension de la Step du Catelan (de 5500 à 9 500 EH) Mise en séparatif rue de la Mairie et Grande rue Mise en séparatif rue d'Ossée Mise en séparatif rue de Pierre Mantin Suppression du lagunage et renvoi des effluents vers la Step du Catelan	2012 2013 2016 2018-2019 2021 2021 2021 2022
	TOTAL SERMERIEU :	376	395	48,77%	8 532	2 124	10 656					
9	SOLEYMIEU	336	61	84,63%	13 581	0	13 581	Boue activée	La Prison à ST MARCEL B.A.	9 500 EH	Schéma directeur et zonage assainissement Instruction du dossier Loi sur l'eau pour extension de la Step du Catelan (de 5500 à 9500 EH) Travaux d'extension de la Step du Catelan (de 5500 à 9 500 EH) Schéma directeur inscrit dans l'AR de la STEP de St Marcel	2008 2016 2018-2019 2019
10	THUILLIN (Commune de LES AVENIERES VEYRINS-THUILLIN)	154	78	66,38%	7 611	0	7 611	Boue activée	Les Nappes aux AVENIERES VEYRINS THUILLIN	16 000 EH	Schéma directeur et zonage assainissement	2014
11	TREPT	854	131	86,70%	22 350	2 068	24 418	Boue activée	La Prison à ST MARCEL B.A.	9 500 EH	Diagnostic, schéma directeur et zonage assainissement Mise en séparatif du réseau du village en amont du DO1 et suppression du DO1 Mise en séparatif du réseau rue de la Gare en amont du DO3 Instruction du dossier Loi sur l'eau pour extension de la Step du Catelan (de 5500 à 9500 EH) Mise en séparatif réseau route de Crémieu en amont du DO3 et suppression du DO3 Travaux d'extension de la Step du Catelan (de 5500 à 9 500 EH)	2014 2015 2017 2016 2018-2019 2018-2019
12	VASSELIN	139	81	63,18%	5562	480	6042	Boue activée	Le Pillardin à Vézeronce	5030 EH	Schéma directeur et zonage assainissement Mise en séparatif et élimination d'eaux parasites rue de St Eusèbe Mise en séparatif et élimination d'eaux parasites rue de la Forge Suppression du lagunage et création d'un collecteur de transit en direction de la STEP de VEZERONCE	2014 2017 2019 2019
13	VEZERONCE-CURTIN (Village) VEZERONCE-CURTIN (hameau de Charray) VEZERONCE-CURTIN (hameau de Curtin)	510 90 9			12 933 3510 0	890 0 400	13 823 3510 400	Boue activée Lagunage Milieu naturel	Le Pillardin à Vézeronce Charray à VEZERONCE Sous Verchère à CURTIN	5030 EH 400 EH -	Schéma directeur et zonage assainissement Etude de faisabilité pour raccordement sur Step des Avenièrès Etude de faisabilité pour construction d'une Step sur VEZERONCE en remplacement du lagunage Mise en séparatif rue de la Sellerie Elimination d'eaux parasites et mise en séparatif du réseau rues des Fontainiers, Diamentaires, rte des Alpes Préparation du dossier loi sur l'eau pour construction d'une Step à VEZERONCE <i>(pour traiter les effluents de VEZERONCE, DOLOMIEU, ST SORLIN DE MORESTEL ET VASSELIN)</i> Construction d'une STEP de 5500 EH à VEZERONCE	2012 2012 2015 2017 2018 2016 2018-2019
	TOTAL VEZERONCE-CURTIN :	609	340	64,17%	16 443	1 290	17 733					
14	VIGNIEU (Village) VIGNIEU (Hameaux du Rual et de la Rivoire)	216 58			3 700 3 410	840 0	4 540 3 410	Filtre à sable Lagunage	Le Moulin à VIGNIEU Grand-pré à VIGNIEU	650 EH 150 EH	Schéma directeur et zonage assainissement Mise en séparatif du réseau secteur du Munard Mise en séparatif et élimination des eaux parasites rue du Lion d'or Transformation du lagunage du Rual en filtre à sable planté de roseaux	2012 2015 2016 2021
	TOTAL VIGNIEU :	274	170	61,71%	7 110	840	7 950					

ASSAINISSEMENT

Station d'épuration	Lieu-dit	Capacité nominale en EH	Communes raccordées	Nombre d'abonnés assainissement	Nombre d'EH par abonnés	Nombre d'EH	Projet d'amélioration des installations		Données 2019	
							Action	Année	Conformité équipement	Conformité performance
CC DES BALCONS DU DAUPHINE										
Lagunage de MONTCARRA	Le Bidaud	400	MONTCARRA ST CHEF (en partie)	206 12	2,04 2,39	419 29	Diagnostic, schéma directeur et zonage assainissement Déplacement du DO2 (déversoir d'orages) pour retirer un ruissseau du réseau Mise en séparatif Grande rue coté Ouest en amont du DO2 (déversoir d'orages) Mise en séparatif "rue des Fontaines" Mise en séparatif "chemin du Bidaud" Augmentation de capacité du traitement en transformant le lagunage en filtre à sable planté de roseaux DLE en cours d'instruction	2014 2015 2016 2019 2020 2020	Non Conforme	Conforme
Lagunage de ST CHEF	Les Guillemaux	1 000	ST CHEF (en partie)	536	2,39	1 279	Schéma directeur et zonage assainissement Instruction du dossier Loi sur l'eau pour extension de la Step du Catelan (de 5500 à 9500 EH) Travaux d'extension de la Step du Catelan de 5500 à 9500 EH pour recevoir les effluents de ST CHEF Schéma directeur inscrit dans l'AR de la STEP de St Marcel Transit entre le lagunage de ST CHEF et la Step du Catelan - études en cours	2005 2016 2018-2019 2019 2020	Conforme	Non Conforme
STEP boues activées de ST MARCEL BEL ACCUEIL	La Prison	9 500	ST CHEF (en partie) SALAGNON SERMERIEU (en partie) SOLEYMIEU TREPTE COURTENAY (en partie)(*) ST HILAIRE DE BRENS (**) ST MARCEL BEL ACCUEIL (**) VENERIEU (**) Usine DAUPHIL BLANC Matières de vidange	139 359 120 336 854 103 210 246 236	2,39 2,28 2,15 2,00 2,05 2,40 2,31 2,19 2,02	332 818 258 672 1 755 247 485 539 478 1 500 68 7 151	Instruction du dossier loi sur l'eau pour extension de la Step du Catelan(9500 EH) Travaux d'extension de la Step du Catelan (de 5500 à 9500 EH) Mise en séparatif du réseau du village de TREPTE en amont du DO1 Mise en séparatif du réseau rue de la Gare à TREPTE en amont du DO2 Mise en séparatif du réseau route de Crémieu à TREPTE en amont du DO2 Extension STEP, Schémas directeurs St Chef, Salagnon, Sermérieu inscrit dans AR Transit entre le lagunage de ST CHEF et la Step du Catelan Mise en séparatif rue de la Mairie et Grande rue à SERMERIEU Mise en séparatif rue d'Ossée à SERMERIEU Mise en séparatif rue de Pierre Montin à SERMERIEU Suppression du lagunage de SERMERIEU	2016 2018-2019 2015 2018 2019 2018-2019 2020 2021 2021 2021 2022	Conforme	Conforme
Filtre à sable planté de roseaux de VIGNIEU	Le Moulin	650	VIGNIEU (en partie)	216	2,35	508	Mise en séparatif du réseau secteur du Munard Mise en séparatif et élimination des eaux parasites rue du Lion d'or	2015 2016	Conforme	Conforme
Lagunage du Rual à VIGNIEU	Grand-pré	150	VIGNIEU (en partie)	58	2,35	136	Transformation du lagunage en filtre à sable planté de roseaux	2020	Conforme	Conforme
(*) Réseaux gérés en régie directe par la commune de COURTENAY (**) Réseaux gérés en régie directe par le Syndicat intercommunal des eaux du Lac de Moras										
Lagunage de SERMERIEU	Charmillières	500	SERMERIEU (en partie)	256	2,15	550	Mise en séparatif rue de la Mairie et Grande rue Mise en séparatif rue d'Ossée Mise en séparatif rue de Pierre Montin Suppression du lagunage et renvoi des effluents vers Step du Catelan	2021 2021 2021 2022	Conforme	Non Conforme
Lagunage de VASSELIN	Les Marais	120	VASSELIN	139	2,13	296	Mise en séparatif et élimination des eaux parasites rue de St Eusèbe Mise en séparatif et élimination des eaux parasites rue de la Forge Suppression du lagunage et création d'un transit vers la STEP de VEZERONCE	2016 2019 2019	OUVRAGE SUPPRIME EN 2019	
Lagunage de VEZERONCE-CURTIN (village)	Le Cholard	450	VEZERONCE (en partie) ST SORLIN DE MORESTEL	510 89	2,21 2,18	1126 194	Préparation du dossier loi sur l'eau pour construction d'une Step à VEZERONCE Mise en séparatif rue de la Sellerie Elimination des eaux parasites et mise en séparatif rue des Fontainiers Construction d'une STEP de 5030 EH pour VEZERONCE, ST SORLIN, DOLOMIEU et VASSELIN Suppression du lagunage et renvoi des effluents vers STEP de VEZERONCE	2016 2017 2018 2018-2019 2019	OUVRAGE SUPPRIME EN 2019	
Lagunage de VEZERONCE-CURTIN (Charray)	Charray	400	VEZERONCE (en partie)	90	2,21	199	Bilan 24h	2019	Conforme	Non Conforme
Rejet direct hameau de Curtin	Curtin		VEZERONCE (en partie)	9	2,21	20	Transit vers Step de VEZERONCE	2020		
STEP boues activées de VEZERONCE-CURTIN	Pillardin	5030	SAINT SORLIN DE MORESTEL VASSELIN VEZERONCE-CURTIN (en partie) DOLOMIEU	89 139 510 712 1450	2,18 2,13 2,21 2,19	194 296 1127 1559 3176	Préparation du dossier loi sur l'eau pour construction d'une Step à VEZERONCE Construction d'une STEP de 5030 EH pour VEZERONCE, ST SORLIN, DOLOMIEU et VASSELIN Suppression du lagunage et création d'un transit vers la STEP de VEZERONCE Suppression du lagunage et renvoi des effluents vers STEP de VEZERONCE Collecteur de transit entre la Step de DOLOMIEU et Step de VEZERONCE Suppression step de dolomieu et renvoi des effluents vers STEP de VEZERONCE Mise en séparatif rue Pilatre de Rozier Dolomieu Mise en séparatif rue du champ de mars Dolomieu	2016 2018-2019 2019 2019 2019 2019 2020 2021		
CC DES VALS DU DAUPHINE										
STEP boues activées de DOLOMIEU	Corre	1000	DOLOMIEU	712	2,19	1559	Mise en séparatif rue du Navan Diagnostic et mise à jour du schéma directeur d'assainissement Préparation du dossier loi sur l'eau pour construction d'une Step à VEZERONCE Construction d'une STEP de 5030 EH pour VEZERONCE, ST SORLIN, DOLOMIEU et VASSELIN Collecteur de transit entre la Step de DOLOMIEU et Step de VEZERONCE Suppression step de dolomieu et renvoi des effluents vers STEP de VEZERONCE Mise en séparatif rue Pilatre de Rozier Mise en séparatif rue du champ de mars	2016 2016 2016 2018-2019 2019 2019 2020 2021	OUVRAGE SUPPRIME EN 2019	
Lagunage de ROCHETOIRIN	Romanèche	450	ROCHETOIRIN (en partie)	253	2,20	557	Schéma directeur	2019	Non Conforme	Conforme
Filtre à sable planté de roseaux de ROCHETOIRIN	Grand pré	200	ROCHETOIRIN (en partie)	51	2,20	112			Conforme	Conforme